

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS

auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Un petit pays avec de petits problèmes

Pour des raisons que la plupart de nos lecteurs comprendront, il nous arrive, ces jours, de méditer sur ce que vont bien pouvoir être, ces prochaines années, les préoccupations de nos autorités fédérales.

L'idée générale qui se dégage de nos réflexions est qu'en définitive nous sommes un petit pays avec de petits problèmes.

C'est peut-être une chance, mais cela explique certainement que les prochaines élections passionnent guère le foule.

Notre Suisse n'a pas, comme la France, à liquider un problème algérien, comme l'Italie, à élever un niveau de vie extrêmement bas d'une notable partie de la population, comme l'Allemagne, à se pencher sur le problème des frères séparés, comme les Etats-Unis ou la Russie, à maintenir un prestige, ou comme ces nombreux pays sous-développés à chercher sa part des progrès techniques et matériels, bases de la paix intérieure.

Sur le plan extérieur, notre influence est minime. Notre action pourrait être plus vaste si nous n'avions pas cette mentalité de grand village qui sans cesse dirige nos regards sur nos propres clochers au lieu de nous hisser sur nos montagnes afin de voir ce qui se dessine à l'horizon.

Un incident s'est déroulé la semaine dernière au Conseil national où l'on vit une salle quasi complète se passionner sur la question de savoir si l'on allait confier au Conseil fédéral ou aux Chambres le soin d'adapter les traitements des fonctionnaires au coût de la vie, tandis qu'un nombre minime de députés s'intéressaient, quelques instants plus tard, aux besoins des populations affamées de l'Afrique et de l'Asie.

Cela a scandalisé à juste titre certains observateurs et cela situe un peu le niveau de nos préoccupations.

Sur le pan intérieur, nous jouissons d'une prospérité qu'il est à peine besoin de consolider si ce n'est dans certains secteurs comme celui de l'agriculture.

Notre souci est surtout de la maintenir, cette prospérité, et d'accroître encore son intensité tout en développant la sécurité sociale.

C'est déjà là un idéal, certes, mais que chacun voudrait voir se réaliser en limitant la liberté économique « des autres », « de ceux qui ne sont pas nous », au profit de la sienne propre, en réclamant le soutien de l'Etat auquel on se refuse à payer plus d'impôts.

Nous voulons bien mettre à l'ordre du jour le maintien du fédéralisme, c'est-à-dire le partage délimité des compétences entre la Confédération et les cantons, mais, en secret, nous souhaitons bien une centralisation qui déchargerait les cantons de multiples tâches et responsabilités.

On le voit dès qu'on parle de questions routières ou qu'on aborde les problèmes de formation professionnelle.

Et ce n'est ici que normal, car dans les deux cas, le sens de la solidarité doit jouer à l'échelon suisse, car c'est le tourisme suisse qui a besoin de bonnes routes et c'est l'ensemble de l'industrie du pays qui postule un personnel qualifié qui fait de plus en plus défaut.

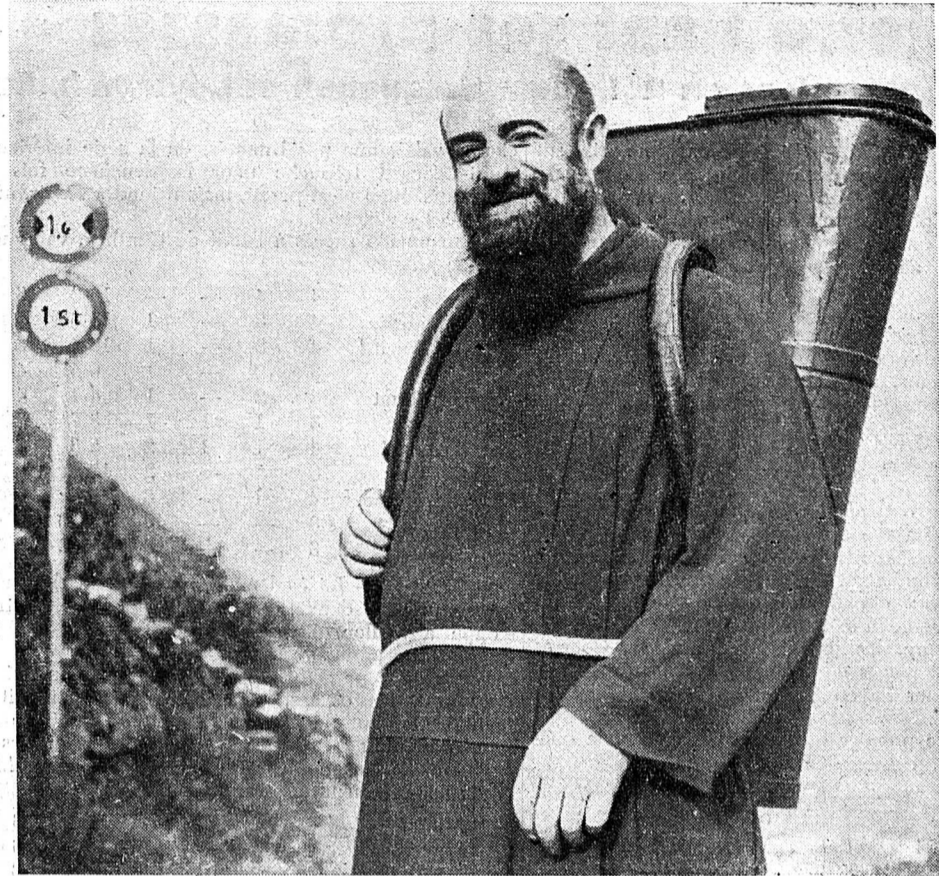
Il faut donc l'effort de tous, et non un fractionnement qui met les cantons en des situations fort inégales.

L'intégration européenne qui est un phénomène imposé par le changement effectif des dimensions du monde, eu égard au développement des moyens de communications... et de destruction, devrait transformer notre vie et nos conceptions, tandis que pour l'instant nous en restons à nous disputer entre communes ou cantons pour des questions d'implantation d'industrie, de voies routières, de tunnels.

Qu'on n'en déduise pas, en ce qui nous concerne, à un penchant à la centralisation à outrance. En principe, tout ce qui peut être fait mieux par les cantons que par la Confédération doit rester leur apanage. Mais le contraire doit prévaloir aussi et nous amener à réviser certaines relations.

En définitive, pour que la démocratie reste vivante, il faudrait pouvoir enthousiasmer les citoyens avec des formules nouvelles, moulées sur la Suisse de demain, membre d'une communauté européenne et mondiale qui ne peut plus se cacher son interdépendance.

Edouard Morand.



(Photo « Le Rhône »)

Dans les petits casiers de vigne, au-dessus de la Dranse, pendent des grappes bien sucrées qu'un peu de soleil dore encore car le temps se maintient au beau. On a préparé les brantes, les bossottes, fait de la place dans les pressoirs et on parle de la récolte, de la quantité, de la qualité. Des prix aussi.

Les Salvanins de Plan-Cerisier ont une manière à eux de cultiver leurs vignes. Et, quand le temps de la vendange est venu, on voit partout, sur les chemins bordés de murs en pierres sèches, des chars arrêtés avec dessus une espèce de tonneau allongé où l'on met le raisin foulé. Jadis, ils y avait, devant le char, un mulet attendant, la tête basse et balançant la queue. Maintenant le motoculteur, la jeep ou le tracteur ont remplacé l'archaïque bête de somme. On y a gagné quant à la rapidité du transport mais on y a perdu en originalité. C'est dommage... pour les yeux et pour l'ambiance sympathique que cela créait.

Ils sont à leurs vendanges, les Salvanins, dans leurs petits morceaux de vignes éparpillées. Parmi les feuilles jaunies, brûlées de soleil, ils vont, baissés, presque cachés, hommes et femmes, se relevant parfois. Et alors, leurs têtes et leurs épaules apparaissent, ça et là, comme perdues entre les sarments. Ils prennent un raisin doré par le bon soleil, mûri et collant. Ils restent un moment debout, avec les reins qui font mal, avec, au-dessus d'eux, encadré de montagnes avec beaucoup de jaune et de roux, un ciel qui n'en finit pas d'éclater de lumière.

Traditionnellement, le Frère Vital, imposant capucin, s'en va, la brante sur le dos, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, prêtant ses vigoureuses épaules.

Em. B.

le climat de tranquillité qui régnait en Valais après une période de luttes intestines, Gobineau écrit le 24 février 1850 : « Le Valais, gouverné par des radicaux, voit son président radical, M. Maurice Barman, épouser Mlle de Stockalper qui réunit dans sa personne le double caractère aristocratique et catholique et donner ainsi la mesure d'une fusion tellement sincère que, par un rapprochement simultané, les deux partis semblent renoncer chaque jour davantage à leurs principes réciproques et la vie politique du canton, cessant d'être catholique ou radicale, devient simplement modérée. »

Au bas de la page 106, une note explicative est rédigée comme suit : « Barman Maurice (1808-1878), président de Saillon, Valais, député au Grand Conseil, joua un rôle en vue dans les luttes politiques de 1840 à 1844. Il dut quitter le pays et ne rentra dans son canton du Valais qu'en 1847. Après la chute du Sonderbund, il ouvrit l'assemblée populaire du 2 décembre 1847, fit partie du nouveau Conseil d'Etat dont il fut le chef autorisé jusqu'en 1853. Il fut aussi conseiller national de 1848 à 1857. » Suivent des notes sur la famille Stockalper. Her.

Un été exceptionnel

L'été 1959, malgré tous les cris d'alarme lancés par ceux qui prétendent que les savants atomiques ont définitivement dérangé notre atmosphère terrestre, aura été pour l'ensemble de l'Europe le plus beau que nous ayons connu depuis 1875 !

Selon les relevés de l'Institut astronomico-météorologique de l'Université de Bâle, la durée de l'insolation fut, pendant le mois de septembre, de 260 heures, soit de quelque 100 heures de plus que la normale.

SERVIETTES D'ÉCOLE

cuir, depuis Fr. 14.80

Paul Darbellay

Martigny

Ø 026 / 6 11 75



Actuellement, sous la direction d'un Anglais, M. Jean-Paul Mayer, les éditions Gallimard à Paris publient les œuvres complètes du comte Alexis de Tocqueville. Le tome IX, sorti de presse en mars dernier,



Maurice Barman (1808-1878)

Commandant en chef des troupes bas-valaisannes en 1840 et en 1844

(Cliché obligeamment prêté par les Archives cantonales du Valais)

est consacré à la correspondance qu'il échange avec Arthur de Gobineau. En 1849, Tocqueville était ministre des affaires étrangères de France. Le comte de Gobineau fut choisi comme chef de cabinet. Quelques mois plus tard, Tocqueville terminait sa carrière politique : son ami était nommé secrétaire d'ambassade à Berne. De la Ville fédérale, celui-ci analysait la situation de la Suisse dans des lettres qui sont autant de documents sur la vie du pays. Pour exprimer

Où il est encore question de Maurice Barman

De tous les hommes donnés par Saillon à la politique, le plus grand est incontestablement Maurice Barman. En rappelant brièvement l'activité de ce magistrat, on aligne suffisamment de titre pour convaincre ceux qui auraient quelque doute à ce sujet.

A l'âge de 27 ans, Maurice Barman se vit confier par ses concitoyens le mandat présidentiel et la députation au Grand Conseil. Il n'alla pas tarder à faire partie du pouvoir exécutif cantonal puisqu'en 1840, à l'âge de 32 ans, il assumait la présidence du Conseil d'Etat. Champion de la cause bas-valaisanne, Barman démissionna en 1843 pour prendre la direction du Comité de Martigny. Exilé quelque temps, il rentra triomphalement en Valais pendant la campagne du Sonderbund.

Un texte historique dit « qu'à la suite de la capitulation du 1er décembre 1847, le gouvernement démissionnaire remit le pouvoir à Maurice Barman. Le voilà à la tête d'une équipe... contrainte de recourir à des mesures exceptionnelles, car la caisse de l'Etat ne contenait que 47 francs pour faire face à un passif de 1.800.000 francs. Barman tint le timon jusqu'en 1857, date à laquelle, nouveau Cincinnatus, il se retira dans son village pour y remplir encore les fonctions de président, de juge, de buraliste postal. »

Au terme de sa carrière politique, Barman avait été président de Saillon pendant 40 ans. Si l'on ajoute qu'il fut conseiller national de 1848 à 1857 et qu'on rappelle son grade de colonel dans l'armée, on a mentionné suffisamment de titres, semble-t-il, pour que sa mémoire soit défendue victorieusement de l'oubli.

Hélas ! 1958 offrait le 150^e anniversaire de sa naissance et le 80^e anniversaire de sa mort. L'année s'est écoulée sans que soit évoquée la mémoire de ce magistrat. Dans les colonnes de ce journal, le 31 décembre passé, j'ai déploré cette lacune. Cependant la lecture allait me donner de voir le souvenir de Barman rappelé de la façon la plus imprévue.

BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & C^{ie} S.A. - MARTIGNY

Maison fondée en 1871

BONS DE DÉPOT à 3 et à 5 ans

Maison fondée en 1871

CARNETS D'ÉPARGNE NOMINATIFS ou au porteur aux conditions du jour

THERESE JAEGER



INSTITUT DE BEAUTÉ

Les Messageries, Martigny-Ville Ø 026 / 6 03 63

Les nationalisations ne « paient » pas

La Norvège a institué il y a quelques années un monopole d'Etat pour les médicaments. Le Storting, en votant cette mesure, espérait que cela permettrait de diminuer notablement le prix des médicaments, pour le plus grand bien de la santé publique. Le nouveau service fut mis dans ses meubles et pourvu des conquêtes les plus récentes de la technique, et on lui octroya un capital de départ de 10 millions de couronnes, sans intérêt, puis, plus tard, un deuxième prêt, à 3,5 %, de 17,5 millions de couronnes. Il avait le droit en outre de percevoir intégralement l'impôt sur toutes ses ventes.

Nonobstant ces conditions favorables, ce monopole a fait fiasco, financièrement parlant. Les frais d'exploitation, dévisés en 1953 à 17 millions de couronnes, ont grimpé à 30 millions et davantage. Et, ce qui nous intéresse surtout, c'est que le prix des médicaments n'a pas baissé pour autant !

Lorsque ce projet était venu en discussion au parlement, les députés de l'opposition avaient émis des doutes sérieux sur les avantages de ce monopole et sur la possibilité d'obtenir par ce moyen une baisse des prix des médicaments. Comme, au surplus, les grossistes ont « plongé » dans la création du monopole, ils vont probablement exiger de l'Etat des dommages et intérêts, ce qui rendra l'expérience plus coûteuse encore.

Voici un exemple de plus au passif des nationalisations, dont on pensait jadis dans certains milieux tant et tant de bien... avant d'en avoir fait l'expérience.

TEINT TOU? NETTOIE TOUT Constantin-Giroud

MARTIGNY-VILLE Téléphone 026 / 6 17 08

Av. du Grand-Saint-Bernard (à côté de la Gendarmerie)

Nettoyage à sec - Teinture à l'échantillon - Imperméabilisation - Deuil - Lavage chimique - Repassage - Stoppage Tapis, rideaux, tentures - Machine à vapeur pour repasser

Mode masculine
Chemiserie
confection
et mesure

Steuri
Saint-Pierre 1
Lausanne

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION



TIR

Très bonne (mais insuffisante !) performance des tireurs agaunois à Bienne...

(De notre envoyé spécial)

Ce qui devait être le match à cinq en vue de l'attribution du challenge Omega ne fut en réalité qu'une rencontre à quatre. Sans même avouer pourquoi, les tireurs de la ville de Morat renoncèrent en effet de se rendre à Bienne et se contentèrent d'adresser un télégramme aux organisateurs, alors même que le tir avait déjà commencé. Il y a décidément quelque chose qui ne tourne pas rond dans certains milieux du tir fribourgeois, et ce n'est pas la première fois que ces messieurs se moquent ainsi du monde. Les titres romands leur auraient-ils déjà tourné la tête ? On n'est pas loin de le penser, bien que l'on se réjouisse de voir où cette suffisance ne tardera pas à conduire des sportifs qui ont pris l'habitude de « se ficher » un peu aisément de leurs semblables.

La dérobade fribourgeoise n'enleva d'ailleurs rien au magnifique succès de la journée de dimanche, ceci d'autant plus que les tireurs de la ville de Soleure avaient eu l'excellente idée de se déplacer à Bienne avec un nouveau challenge destiné à être mis en jeu dès l'année prochaine. Il faisait bien un peu froid, et le brouillard daigna même gêner quelque peu la visibilité des tireurs, mais il faut croire que tout cela n'eut guère d'influence néfaste, puisque les résultats enregistrés se révélèrent nettement supérieurs à ceux de 1958 à Vérolliez.

Maîtres chez eux, les sous-officiers et soldats romands de Bienne défendirent leur bien avec infiniment de panache et d'homogénéité, ce qui leur permit d'inscrire une nouvelle fois leur nom sur le précieux trophée. La moyenne de leurs dix résultats entrant en ligne de compte n'approche-t-elle pas les 89 points, ce qui est absolument magnifique ! Or, on se plaît aussi à relever que la société classée au dernier rang (Soleure) a fait mieux que le vainqueur de l'an dernier, ses dix meilleurs éléments ayant encore réussi à totaliser 856 points !

Quant aux Agaunois du Noble jeu de cible, ils réalisèrent une performance d'ensemble pour le moins enviable, mais souffrirent d'un manque de résultats de pointe. Qu'on en juge :

André Ducret 93, Gérard Billieux 89, Pierrot Ducret et Georges Rey-Bellet 88, Edmond Amacker, Etienne Meuwly et Jean Schaller 87, Emile Grenon 86, François Meytain et François Dirac 82, Roland Schnorkh 81, Henri Schnorkh 79.

Cela ne faisait que (!) 869 points pour les dix meilleurs, alors que les sous-officiers et soldats romands de Bienne réussissaient 885 pts et les carabiniers d'Yverdon... 871 points.

Nos Valaisans se vengèrent d'ailleurs largement lors du tir de clôture de leurs amis biennois, tir dont nous publierons les meilleurs résultats « valaisans » dans notre numéro de mercredi.

Sur le plan individuel, la palme revint à l'Yverdonnois P. Marendaz (95 pts), devant W. Steinmann, Bienne (94), André Ducret, Saint-Maurice (93), C. Piguet, Bienne (93), M. Dessemontet, Yverdon (92), M.

Soom, Soleure (92), E. Jacquenoud, Yverdon (91), J. Désallemand, Bienne (90), H. Kurth, Soleure (90), J. Jungen, Bienne (90), G. Billieux, Saint-Maurice (89), O. Grütter, Bienne (88), P. Ducret, Saint-Maurice (88), O. Meier, Soleure (88), G. Rey-Bellet, Saint-Maurice (88), A. Tardy, Yverdon (88), M. Jungen, Bienne (88), J. Freudiger, Bienne (88), etc. etc.

Ainsi donc, le splendide challenge Omega restera propriété durant une nouvelle année des sous-officiers et soldats romands de Bienne, lesquels avaient mis sur pied, hier, une organisation absolument impeccable et souveraine.

Une journée (une de plus !) qui marquera dans les annales du tir de compétition en Romandie. J. Vd.

Le tir de clôture de Martigny

Une journée merveilleusement ensoleillée a présidé, hier à la journée de clôture de la Société de tir de Martigny. Le programme varié et doté de jolis prix et distinctions a donné entièrement satisfaction aux concurrents.

Voici les meilleurs résultats par équipes et individuels :

300 mètres

Cible Groupe : 1. Bagnes I, 2057 points ; 447, Carron Ernest ; 407, Willy Perraudin ; 406, Louis Deslarzes ; 402, François Binggeli ; 395, Joseph Michellod. 2. Martigny I, 2037 ; 3. Martigny II 1851 ; 4. Martigny III, 1835 ; 5. Finhaut, 1708.

Cible Fromage de Bagnes : 802, Louis Gaechter, Martigny-Bourg ; 801, Ernest Carron, Versegères ; 786, Paul Grandchamp, Martigny-Ville ; 778, René Ruchet,



Verrons-nous bientôt, en Valais, les dames rivaliser d'adresse avec leurs maîtres et seigneurs dans l'art du tir ? Pourquoi pas ? En attendant, voici en action une charmante concurrente au concours au petit calibre, hier, au stand de Martigny.

Martigny ; 765, François Binggeli, Le Châble ; 763, Pierre Favre, Martigny ; 729, Louis Deslarzes, Bagnes ; 717, Victor Parvex, Collombey ; 716, Gilbert Meunier, Martigny.

Cible Arpille : 554, William Bardet, Martigny ; 552, Paul Grandchamp, Martigny ; 549, Adolphe Burki, Fully ; 542, Pierre Favre, Martigny ; 534, Gilbert Meunier, Martigny ; 532, Joseph Michellod, Bagnes et Louis Gaechter, Martigny ; 528, Léon Fracheboud, Vionnaz, et Louis Deslarzes, Bagnes ; 522, Narcisse Zufferey, Sion ; 520, René Ruchet, Martigny.

Cible Société : 89, Paul Gillioz ; 88, Paul Grandchamp ; 87, Paul Marti, William Bardet ; 86, Jean-Claude Jonneret, Rodolphe Burger, Pierre Favre ; 85, Max Marty ; 84, Mario Métrailler ; 83, Robert Andrey, Michel Sarrasin.

50 mètres

Cible Martigny : 57, Gilbert Meunier, Martigny ; 56, Georges Favre, Monthey ; 55, Richard Woltz, Monthey ; 54, Marc Chappot, Martigny ; 53, Alphonse Siggen, Chalais, Mario Métrailler, Martigny ; 52, Fernand Donnet, Martigny, Florient Savioz, Ayent.

Cible Dranse : 764, Fernand Donnet, Martigny ; 753, Richard Woltz, Monthey ; 743, Marc Chappot, Martigny ; 729, Gilbert Meunier, Martigny ; 726, Georges Favre, Monthey.

Cible Société : 96, Georges Favre ; 95, Marc Chappot ; 94, Mario Métrailler, André Gremaud, Gilbert Meunier ; 93, Roger Krieger ; 92, Pierre Favre ; 90, René Ruchet, Fernand Donnet.

Petit calibre

71, Michel Sarrasin ; 70, Marcel Stragiotti, Roger Krieger, Burger Rodolphe, Fernand Donnet, Gilbert Meunier, Jena Gasser, Florient Savioz, Rodolphe Burki.

LES SPORTS en quelques lignes

* Le Fribourgeois Yves Jeannotat, professeur à Sion, a remporté le 26e Morat-Fribourg. Il a couvert la distance en 54 minutes. Le record de l'épreuve est toujours détenu par Hans Frischknecht.

* La direction de la manufacture de cycles Condor, à Courfaivre, a décidé de ne plus participer, dès 1960, à l'équipement d'une écurie de course professionnels.

* M. Jacques Goddet, l'un des promoteurs de l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes (AIOCC), vient de donner sa démission de cet organisme, dont il a été président depuis sa création, il y a trois ans.

* René Zryd s'est classé 10e au match Allemagne-Suisse de décathlon, avec 5506 points. L'Allemagne a remporté la rencontre par 31.642 points contre 28.310.

Les assises de la Première Ligue à Martigny

Martigny a eu l'honneur de recevoir, samedi, les délégués des clubs suisses de la Première Ligue de l'ASF à l'occasion de leur assemblée générale annuelle.

Les perspectives d'un agréable séjour en terre valaisanne décidèrent tous les clubs, sauf Alle et Uster, à déléguer à Martigny plusieurs représentants, tant et si bien que cette manifestation finit par réunir nonante personnes à l'assemblée et plus de cent au

Puisque nous en sommes aux distinctions, signalons que le FC Langenthal (aujourd'hui en LN B) reçut le challenge du champion suisse de Première Ligue, accompagné du diplôme. Les finalistes Brühl et Moutier auront également la garde pendant une année des challenges de champions de groupes. La coupe Albert-Mayer, attribuée à la meilleure équipe, fut remise au FC Brühl.



M. Brunner entouré de ses principaux collaborateurs au comité de la Première Ligue. A sa gauche, nous reconnaissons M. Léo Favre, vice-président.

banquet ! Le Martigny-Sports — qui avait magnifiquement préparé cette journée — faillit être débordé. Le talent d'organisateur de MM. Georges Tissières et Guy Moret devait le sauver !

L'accueil fut donc pour tout le monde des plus chaleureux, Martigny défendant avec succès sa réputation de cité hospitalière. Avec le concours, il est vrai, de la maison Orsat qui ouvrit une fois de plus ses portes toutes larges aux hôtes venus des quatre coins de la Suisse.

L'ASSEMBLÉE

Nos lecteurs ne nous tiendront certainement pas rigueur si nous leur faisons grâce de tous les détails de cette assemblée. Les questions qui y furent débattues relevaient en majorité du domaine administratif. Le président Emil Brunner, du Blue Star Zurich, que nous voyions pour la première fois, conduisit les délibérations avec une habileté consommée, alliée à une bonhomie très prisée. Président depuis dix ans de la Première Ligue, il se plut à souligner les résultats menés à chef durant cette période, tels la création du championnat interrégional juniors, l'obligation pour les clubs de disposer d'une section de juniors, les améliorations financières, etc. En ce qui concerne ces dernières, la ligue a pu ristourner aux clubs pendant ces dix ans la somme de 250 000 fr. environ, produit des matches de finales, prix de bonne tenue, et autres.

M. Brunner pouvait naturellement se féliciter du bon travail accompli en faveur des clubs. Il eut deux lieutenants fidèles en MM. Albert Stadelmann (secrétaire), et Léo Favre, notre Valaisan de Montreux, vice-président de la ligue. Pour dix ans d'activité ici, ils reçurent l'insigne or de l'ASFA, tandis que M. Brunner se voyait remettre, par le Martigny-Sports, un cadeau de sa spécialité : une fine bouteille.

Quatre équipes, Alle, Petit-Huningue, Monthey et Red Star réussirent le tour de force de terminer le championnat 1958-59 sans pénalisation. Cela leur valut à chacune 500 fr. du prix de bonne tenue. Avec un point, Payerne et Uster se partagèrent 500 fr. Le fair play et sportivité donc justement récompensés.

Après la présentation et l'adoption des différents rapports, on passa à l'élection du comité. L'assemblée renouvela tout simplement le mandat des membres sortant de charge. Dans ce comité, le Valais est représenté par M. Georges Tissières, de Martigny, tandis que le Sédunois de Montreux Léo Favre a plus spécialement la direction du groupe romand de Première Ligue.

L'assemblée passa ensuite à l'étude de nouveaux statuts et d'un article du Règlement de compétition. La discussion dura jusqu'à l'heure de l'apéritif servi dans les caves Orsat.

M. Guy Moret, président du Martigny-Sports, saisit cette occasion pour saluer les délégués de la Première Ligue, alors que M. Marc Moret, membre d'honneur du club, leur avait souhaité la bienvenue au début de leur séance à l'Hôtel de Ville.

Tout le monde se rendit ensuite à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard pour le banquet, aussi délectable que bien servi. Au dessert, on fit assaut de courtoisie entre MM. Brunner, Marcel Gross, conseiller d'Etat, Marc Morand, président de Martigny-Ville, Victor de Werra, membre du comité de l'ASF, René Favre, président de l'AVFA, et Joseph Schmid, du Contrôle pénal de l'ASF. M. Henry Rabaglia fut un major de table distingué et spirituel.

La soirée se poursuivit jusqu'assez tard, dans une atmosphère très amicale et entretenue par les nectars du pays valaisan.

A l'instar de M. Brunner et des délégués, félicitons le Martigny-Sports pour l'organisation, dans ses moindres détails, de cette journée. F. Dt.

ATHLÉTISME

Serge de Quay gagne à Ayent

Le cross organisé hier par nos amis sportifs d'Ayent a remporté un joli succès. Cette épreuve, longue de 5 km. (5 tours de circuit) a été marquée par le duel de Quay-Moos.

Serge de Quay réussit finalement à prendre l'avantage sur François Moos et à franchir la ligne d'arrivée avec quelques secondes d'avance sur son rival.

Chez les juniors, victoire surprise du Vaudois Thurian devant le Valaisan Varone, de Savièse.

Voici les résultats :

Licenciés A et B. — 1. Serge de Quay, Sion, 17' 24" ; 2. Fr. Moos, Ayent, 17' 29" ; 3. R. Moos, Ayent, 21' 21" ; 4. G. Morard, Ayent, 21' 22" ; 5. L. Praz, Grande Dixence.

Juniors. — 1. N. Thurian, Villeneuve, 16' ; 2. G. Varone, Savièse, 16' 1" ; 3. G. Dubuis, Savièse, 17' 13" ; 4. A. Morard, Ayent ; 5. W. Kleiner, Villeneuve.

Cinq titres pour Viège !

Avant, pendant et après le match de football Viège-Sion II se disputèrent sur la piste cendrée du stade de Viège les différentes disciplines du championnat valaisan de relais. Les coureurs locaux se montrèrent particulièrement en verve et se payèrent le luxe d'enlever les cinq titres, ceci malgré la présence de Serge de Quay dans l'équipe de Sion au relais olympique. Les gens de la capitale durent remplacer René Zryd, sélectionné avec l'équipe suisse de décathlon pour Loerrach, et chez Viège manquait le hockeure Salzman, blessé. Seulement quatre sociétés ont délégué des équipes, soit Saxon, Sion, Uvrier et Viège. L'absence de Sierre, Monthey, Saint-Maurice, Martigny, etc. est regrettable.

Juniors :

4 x 100 m. : 1. SFG Viège (Soltermann-Joris-Reutimann-Zurbriggen) 48" 5 (nouveau record) ; 2. SFG Saxon, 50" 1 ; 3. SFG Sion-Jeunes, 53" 6.

Relais suédois : 1. SFG Viège (même équipe) 2' 15" 2 (nouveau record) ; 2. SFG Saxon, 2' 20" ; 3. SFG Sion-Jeunes, 2' 23" 3.

Seniors :

4 x 100 m. : 1. SFG Viège (Kalb-Zmilacher-Wenger-Viotti) 46" ; 2. SFG Sion-Jeunes, 50" 6 ; 3. Uvrier 51" 2.

Relais suédois (100-200-300-400 m.) : 1. SFG Viège (même équipe) 2' 8" 7 ; 2. SFG Uvrier, 2' 21" 8 ; 3. SFG Sion-Jeunes, 2' 27" 3.

Relais olympique (800-400-200-100 m.) : 1. SFG Viège (même équipe) 3' 38" 6 ; 2. SFG Sion-Jeunes I, 3' 42" 2 ; 3. SFG Uvrier-Saxon comb., 4' 3" 8 ; 4. SFG Sion-Jeunes II, 4' 22" 1.

AUTOMOBILISME

Contrôles techniques des véhicules à moteur

La Section valaisanne du Touring-Club suisse organise à l'intention de ses membres des contrôles techniques gratuits, du 12 octobre au 29 octobre 1959, qui auront lieu selon le programme suivant :

MONTHEY, Garage Guillard. Lundi 12 octobre de 10 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30. Mardi 13 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

SAINT-MAURICE : Garage Casanova. Mercredi 14 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

MARTIGNY : Garage Balma. Jeudi 15 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30. Vendredi 16 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

SION : Garage Couturier. Lundi 19 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30. Mardi 20 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30. Mercredi 21 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

SIERRE : Garage Olympique (Antille). Jeudi 22 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30. Vendredi 23 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

VIÈGE : Garage Albrecht. Lundi 25 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

BRIG : Garage des Alpes (Albrecht). Mardi 26 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

SION : Garage Couturier. Mercredi 27 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

Jeudi 28 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30. Vendredi 29 octobre de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h. 30.

Ces contrôles portent sur le réglage des phares, le contrôle de la direction, des pneus, de la suspension et des freins.

Aucune inscription ne sera prise, et les automobilistes sont priés de se présenter sans autre avec leurs véhicules aux postes de contrôle susmentionnés.

Tous les automobilistes non membres du Touring-Club suisse peuvent également faire contrôler leur véhicule moyennant une finance de Fr. 2.—.

Ces contrôles seront effectués en collaboration avec la Police cantonale que nous remercions.

Section valaisanne du TCS
Le comité.

Moto-Club valaisan
Affilié à la Fédération motocycliste suisse
Association des sections motocyclistes valaisannes
Téléphone : Président 025 / 4 25 87
Compte de chèques postaux 11 c 771, Sion

Moto-Club Martigny

Le Moto-Club de Martigny organise deux grands matches aux quilles — à la pose et à la planche — le samedi 10 octobre, dès 16 heures, et le dimanche 11 octobre dès 11 heures, au Café de la Tour, à La Bâtiar. Deux planches de prix en espèces récompenseront les participants. Qu'on se le dise !

A cette occasion, une assemblée de la section aura lieu le mardi 6 octobre, à 20 h. 30, au Café de la Tour, à La Bâtiar. Le comité.

Section de Monthey et Plaine du Rhône

Les membres sont invités à assister à la prochaine assemblée d'octobre qui aura lieu le vendredi 9 courant, au Café de la Vallée (maison Rouge), à 20 h. 15. A cette assemblée sont cordialement invitées les dames, car notre membre et ami E. Baillifard nous offre une brisolee des plus tassées ! Donc à vendredi et venez nombreux, il y aura assez de place.

La prochaine sortie a été fixée au 11 octobre. C'est la traditionnelle sortie-surprise, avec ses jeux et devinettes, etc.

Le rendez-vous au local est prévu pour 9 h. Il est prudent de se munir d'un crayon ; le reste... comme d'habitude ! Le comité.

Dans tous nos magasins et camions de vente :

Saucisses AUX CHOUX

1/2 kg. **3.-**

MIGROS

Rédaction permanente
Pascal Thurre
Pratiffiori 26, Sion

SION ET LE CENTRE

Téléphone 027 / 2 31 02
Case postale, Sion

En ville

Décès de M. Stanislas de Lavallaz

Grande a été l'émotion en ville de Sion lorsqu'on a appris le décès si brusque à l'âge de 50 ans de M. Stanislas de Lavallaz.

Rien en effet ne laissait prévoir une fin si soudaine. M. de Lavallaz a été trouvé mort dans son lit, ayant succombé durant la nuit à une crise cardiaque.

Le défunt était très connu non seulement à Sion, mais dans de nombreux milieux du canton.

Ingenieur agronome de profession, il s'installa à Sion, le cycle de ses études terminé, et y ouvrit un commerce de vins qui ne tarda pas à prendre de l'extension.

Il joua un rôle important au sein de l'association valaisanne des hôteliers, ayant lui-même un hôtel à Arolla, et ayant fait partie durant plusieurs années du comité de cette association.

M. de Lavallaz était membre de plusieurs sociétés locales et assura la présidence du Ski-Club de Sion et la vice-présidence de la Société de secours mutuels de Sion et environs.

A Mme de Lavallaz et à sa famille va l'expression de notre profonde sympathie.

Statistique paroissiale

Naissances. — Jean-Claude Tornare, de Laurent; Anne-Corinne Mathys, d'Hilaire; Pierre Alain Rudaz, de Michel; Yves-Patrice Bovier, de Bernard; Jean-Luc Marguelisch, de Jean; Antoine Gagliardi, de Mario; Jean-Marie-Emile Gillioz, d'Arthur; Gérald-André Glassey, de Jules; Eric-Arthur Zimmerli, d'Eric; Alain Roduit, de Pierre; Pierre-André Briguet, de Marius; Bernard Mathieu, de Charles; Huguette Andenmaten, d'Ernest; Raphaël Delaloye, de Serge; Serge Riva, de Michel; Jean Donnet, de Marc; Raymonde Richon, de Raymond; Jean-Paul Roessli, de Pierre-Antoine; Monique Escher, de Marc; Karine Brigitte Offner, de Michel; Stéphane Rossier, de Jean; Claudio Piero Fontanive, d'Illario; Marc Dupont, de Georges; Marie-Elisabeth Fournier, de Louis; Isabelle Betton, de Pierre; Romaine Claret, de Ludovic; André-Michel Gspöner, de Marcel; Jean-Raphaël Oggier, de Gaspard; Patrick Chabbej, de Jérémie; Anne-Marie Burgener, de Gaspard; Hedwige Nadia Constantin, d'Aimé; Christian Barras, de Gédéon; Robert Luisier, de Marc; Marianne Kaesli, de Jean; Georges Marino Etter, d'Albert.

Mariages. — Yvo-Joseph Volken, de Niklaus et Jodelyne Beytrison, d'Abel; Michel Bovier, de Charles et Laurence Glassey, d'Adrien; Maurice Frossard, d'Albert et Madeleine Peter, de Charles; Antoine-Georges Courdoy, de Georges et Charlotte-Hedwige Vanin, de Charles; Niklaus Gabler, d'Alois et Madeleine Lehner, de Robert; Giuseppe Antonio Renon, de Jérémie et Marguerite-Solange Fournier, de Théodule; André Bonvin, d'Augustin et Bernadette Mathys, d'Emile; Michel Gaspoz, de Jean-Joseph et Irène Albrecht, de Georges; Louis Coupy, de Jean et Josiane Marty, d'Henri; Gérald Duc, d'Edouard et Geneviève Amacker, de Théodore; Alphonse Vuignier, d'Alphonse et Irène Walpen, de Charles; Jean Peikert, de Martin et Marie-Thérèse Emery, de Pierre; Roger Burket, de Joseph et Germaine Genolet, de Joseph; André Lathion, de Lucien et Nicole Wuilloud, de Maurice.

Décès: Marie-Césarine Praz Pitteloud, 56 ans; Berthe Fournier-Heumann, 53 ans; Bernard Mathieu, de Charles, 3 jours; Louise Kaesli, de Jean-Pierre, 9 ans; Walter Perrig, 68 ans; Madeleine Imboden, 73 ans; Léopold Knupfer, 64 ans; Félix-Joseph de Courten, 82 ans; Charles Fiorina, 73 ans; Marie Grosjean, 75 ans; Alphonse Antille, 83 ans; Henri Strupler, 57 ans; Adèle... 58 ans.

Aux quatre coins du Centre

Nous avons signalé dans notre dernier numéro le grave accident survenu à Platta, accident qui coûta la vie à un scotériste zurichois, originaire de Lalden. Le chauffeur de la voiture séduoise a été arrêté.

A Lens, vient de s'éteindre M. Joseph Lamont, emporté par la maladie. Le défunt était âgé de 62 ans. Aux siens vont toutes nos condoléances.

A l'avenue de la Gare, hier, M. Albert Chavan, de Lausanne, est tombé si malencontreusement qu'il s'est démi un bras et dû être conduit à l'hôpital.

Une bagarre a éclaté hier dans un café de Saint-Martin. Deux individus en sont venus aux mains. L'un d'eux a été blessé et dû être hospitalisé à Sion.

Sur la route de Vernamiège, une violente collision s'est produite entre une jeep de Nax et une voiture séduoise conduite par M. Bonvin. Dégâts matériels des deux côtés.

M. le ministre Walter Bourg vient d'être nommé bourgeois d'honneur de Montana. M. Bourg a représenté notre pays dans de nombreuses capitales étrangères. Il est lui-même originaire du canton de Soleure.

M. Meinrad Bender, de Granges, a eu les doigts pris dans l'engrenage d'une machine. Il a été conduit à l'hôpital de Sion avec une partie de la main écrasée.

On a dû également conduire à l'hôpital de Sion M. Joseph Ruff qui souffre d'une profonde plaie à une jambe à la suite d'une chute.

Deux DC-3 se sont posés dans la journée de samedi sur l'aérodrome de Sion. Ils venaient de Zurich d'où ils amenaient des touristes.



avec cadeaux-primés

Sierre, rendez-vous des villes suisses

« Le Valais « tire » toujours quand il s'agit de congrès et d'assemblées générales », nous confiait samedi matin à Sierre à l'heure de l'apéritif un membre du conseil communal de Sion. C'est un fait que lorsque notre canton est choisi pour des assises intercantonalement, on assiste toujours à un nombre de participants records, qu'il s'agisse de Sierre, Sion, Martigny ou Monthey.

Choisisant Sierre après Zurich, l'Union des villes suisses a connu à son tour cette année un nombre inattendu de participants. Plus de 300 délégués en effet avaient, malgré les distances, fait le déplacement en Valais. Au total 85 villes s'étaient fait représenter. On vit des villes comme Baden, Bienne, Olten ou Porrentruy situées à 200 ou 300 km. de Sierre déléguer sur place jusqu'à huit de leurs conseillers communaux.

Le mot de bienvenue de M. Salzmann

La partie administrative s'est tenue dans le clair-obscur de la salle du Casino sous la présidence de M. F. Cottier, de Genève, conseiller national.

La séance s'est ouverte sur un mot de bienvenue de M. Maurice Salzmann, président de Sierre. Le premier des Sierrois, avant de s'exprimer en allemand et en italien, dit en français la joie de sa modeste cité dont on a vanté les vertus hospitalières d'accueillir ses grandes sœurs de la Suisse tout entière.

M. Salzmann sut donner à son allocution une note géographique en situant la ville à l'orée de ce bois de Fingès scientifique et militaire, au milieu de collines éparses et face à cette belle ouverture sur le val d'Anniviers, puis une note historique en rappelant le passage des Romains qui apportèrent la vigne et des Burgondes « dont on s'accommoda ». Avant de parler de Sierre moderne avec ses 8500 habitants, l'orateur cita quelques vestiges du passé : maisons patriciennes, nombreux châteaux, tombes néolithique, etc. Il montra enfin les difficultés pour une administration qui se veut progressive de concilier le Sierre paysan au Sierre industriel et urbain. Il termina en citant quelques réalisations récentes, notamment dans le domaine scolaire, routier, industriel, hydro-électrique et autres.

Son allocution fut suivie d'un concert offert par la maîtrise des petits chanteurs de Notre-Dame, dont l'exécution la plus applaudie fut « La chanson de mon ami ». Le chœur tout comme le directeur, M. Pierre Salamin, furent vivement remerciés au nom de l'assemblée par M. F. Cottier.

Pourquoi une union des villes suisses

Plusieurs de nos lecteurs se sont demandé peut-être quel pouvait être l'intérêt (le côté récréatif et gastronomique mis à part) d'une Union de villes suisses avec assises annuelles de deux jours pleins.

La mise en commun de certains intérêts, de certaines expériences ont été jusqu'à ce jour des plus profitables pour nos grandes cités. Il suffit de parcourir le rapport de gestion du comité pour s'en convaincre. Tel est le cas par exemple en matière de circulation en ville, de protection civile, d'hygiène publique (pollution des eaux, ordures ménagères), construction (rapport avec architectes et ingénieurs) police (introduction des parcomètres, lutte contre le bruit), armée (location de locaux aux militaires), ainsi que dans des domaines tels que ceux qui ont trait aux relations entre grandes cités sur le plan international.

Dans de nombreux cas, l'Union des villes suisses est intervenue avec succès auprès des administrations fédérales pour une nouvelle réglementation ou pour une nouvelle demande de subsides.

Le rapport 1959 tel que présenté par le comité a été adopté par l'assemblée.

Les comptes de l'Union, qui bouclent par 67 000 fr. de recettes et 69 000 fr. de dépenses, ont été acceptés. Les recettes proviennent essentiellement de la cotisation des membres. Celle-ci est calculée d'après le nombre d'habitants de la ville. C'est ainsi qu'une cité comme Zurich ne paie pas moins de 12 000 fr.

Le tirage de la Loterie romande

Table with 4 columns: Tirage du 3 octobre 1959 à Saint-Aubin (FR), and 4 columns of numbers (e.g., 231, 45334, 473601, etc.)

Prescription (dernier délai d'encaissement) : 6 avril 1960

Prochain tirage : le 7 novembre 1959 à Riddes

à 13 000 fr. de cotisation par année! La prochaine assemblée aura lieu en 1960 à Coire. Notons que durant l'année écoulée cinq nouvelles villes se sont jointes à l'Union. Ce sont Schwytz, Adliswil, Dubendorf, Saint-Imier et Steffisbourg.

Comment le Valais est-il représenté ?

En marge de la partie administrative, une conférence fut donnée par M. Choisy, président de la Grande-Dixence, sur le problème de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Il faut remarquer que trois villes valaisannes seulement pour l'instant représentent notre canton au sein de l'Union des villes suisses. Il est nécessaire en effet d'avoir un nombre d'habitants suffisamment important. Ces villes sont celles de Sierre, Sion et Monthey.

La ville de Sierre était représentée à ces assises par son président M. M. Salzmann, son vice-président M. A. Métrailler, ses conseillers communaux MM. F. Allet, R. Bonvin, R. Gaillard, H. Gard, H. Hagmann, F. Zufferey, V. Zufferey et son secrétaire communal M. A. Biollay.

La ville de Sion était représentée par MM. R. Bonvin, président, et les conseillers communaux G. Zwissig, B. Perruchoud et M. Berclaz.

Quant à notre capitale bas-valaisanne, elle avait délégué deux membres du conseil : MM. J. Girod et A. Ribordy.

Avant également été invités quelques autres personnalités du canton : MM. R. Carrupt, président du Grand Conseil, O. Schnyder, président du Conseil d'Etat, R. Zwissig, président de la bourgeoisie de Sierre, G. Emery, président du Tribunal d'arrondissement de Sierre, P. Surbeck, vice-président des Usines de Chippis, et A. Theytaz, préfet de Sierre.

Le Conseil d'Etat et la municipalité de Sierre offrirent à tous nos hôtes un banquet samedi soir à l'Hôtel Château de Bellevue. M. Schnyder prit la parole au nom du gouvernement tandis que l'Harmonie municipale de Sierre s'exprima à sa manière sous la baguette de M. Daetwyler.

Hier, dans la matinée, lors de la deuxième séance, une place de choix devait être réservée au Valais au sein de l'Union des villes suisses, puisqu'il a été fait appel à M. Maurice Salzmann pour succéder au sein du comité à M. G. Schelling, ancien président de La Chaux-de-Fonds. Jean Bayard.

Beau succès du congrès conservateur

Sierre a vu se dérouler dans ses murs le 19e Congrès cantonal de la Fédération des Jeunessees conservatrices du Valais romand, congrès qui devait coïncider avec le 25e anniversaire de cette importante association.

Un imposant cortège parcourut les rues de la cité du soleil qui mérita, hier, son titre plus que jamais.

On nota la présence de jeunes gens venus de toutes les régions du canton accompagnant les corps de musique de Conthey, Nendaz, Saillon, Chamoson, Charret et Ardon tandis que les tambours sierrois ouvraient la marche.

De nombreuses personnalités prirent la parole au cours de la manifestation officielle laquelle fut marquée par la réception de la nouvelle bannière cantonale inaugurée l'an passé à Saillon. On entendit tour à tour : MM. Maurice Salzmann, président de la ville, Amédée Arletaz, président des Jeunessees conservatrices, Alfred Vouilloz, président du parti, Paul Germanier, Guarcia Roduit, Pierre de Chastonay, Roger Lovey, membre du comité de la Fédération, M. Marius Lampert, conseiller d'Etat, Félix Carruzzo, candidat au Conseil national ainsi que les conseillers nationaux Bonvin, Jacquod et de Courten.

Ayant

UN JEUNE HOMME TOMBE DANS LES ROCHERS. — Un jeune homme d'Ayant, Raymond Bétrisey, fils d'Adolphe, âgé de 23 ans seulement, a été trouvé mort au bas d'un précipice qui longe un bisse dans la région des mayens de la commune.

Le malheureux a fait une chute d'une cinquantaine de mètres à la suite, semble-t-il, d'un faux pas, alors qu'il rentrait au village par un chemin escarpé. Il a dû être tué sur le coup. Son corps a été ramené à Ayent où eut lieu, hier, l'ensevelissement. A la famille si cruellement éprouvée vont nos condoléances émuës.

Vétroz

VACHE CONTRE AUTO. — Une vache appartenant à M. Albert Uldry, agriculteur, à Vétroz, est entrée en collision avec une voiture conduite par M. Georges Gaillard, ingénieur, à Riddes. La pauvre bête qui a « donné » de la tête dans la portière de la machine a eu une corne brisée et a perdu un œil. La voiture de M. Gaillard porte également les marques de cette rencontre peu commune.

Saint-Pierre-de-Clages

UNE VOITURE SAUTE DANS UNE VIGNE. — Une voiture 2 CV, portant plaques françaises est sortie de la route entre Riddes et Saint-Pierre-de-Clages au célèbre Pont Jaune. La machine est allée finir sa course dans les vignes. Aucun des occupants n'a été blessé.

Saillon

DÉCÈS DE M. JEAN RODUIT. — C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris ce matin le décès à l'hôpital militaire de Coire de M. Jean Roduit. La nouvelle a causé une profonde émotion au village où M. Roduit a laissé le meilleur souvenir. Il a été emporté par la maladie à l'âge de 43 ans seulement.

Personne de cœur et d'une intelligence vive, M. Roduit s'est dévoué longtemps dans plusieurs sociétés locales. Il s'en est allé après de longs mois de maladie acceptée avec une résignation admirable.

« Le Rhône » présente à ses parents, M. et Mme Nestor Roduit, ainsi qu'à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

Avec la Société d'histoire de la Suisse romande

C'est à l'Hôtel de Château Bellevue à Sierre que la Société d'histoire de la Suisse romande a tenu ses assises annuelles. Quelque 80 membres venus de tous les cantons romands ont pris part aux délibérations présidées par M. Henri Meylan, de Lausanne.

En moins d'un quart d'heure, la partie administrative fut « liquidée » : protocole de la dernière assemblée en octobre 1958 à Neuchâtel; rapport du président et situation financière présentée par le trésorier M. Junod. Un bénéfice net de plus de 4000 fr. a été enregistré. Une dizaine de nouveaux membres ont été reçus à la société.

Une conférence fort appréciée a été donnée par M. Michel Salamin, docteur ès lettres, professeur au Collège de Sion. Elle avait pour thème « Le Valais et les relations franco-suisses à l'époque de l'Helvétique (1801-1802) ». Cet exposé sur l'histoire de notre canton a été suivi avec intérêt et vivement applaudi.

Parmi les historiens romands, nous avons noté la présence de plusieurs personnalités valaisannes, notamment de M. André Donnet, archiviste cantonal, et de M. Albert de Wolff, conservateur des musées.

Une invitation par M. et Mme de Rham à la Tour de Goubing a été la grande surprise de la journée. Dans un cadre des plus merveilleux, au milieu des vignes et au pied de cette tour vieille de près de mille ans, le plus varié des apéros nous a été servi. M. de Rham nous a fait l'histoire de la tour érigée vers l'an mil par un constructeur inconnu et propriété depuis un siècle de la famille de Rham qui l'habite durant une bonne partie de l'année. Elle a été conservée par les propriétaires actuels telle qu'elle était au moment de l'acquisition. Une visite de ces lieux historiques fit l'enchantement de tous.

Des toiles représentant des membres des familles de Courten, de Preux et Schiner, de vieilles gravures, des armes et haliebards diverses et d'autres trésors historiques sont cachés dans cette tour dominant la coquette ville de Sierre, située dans un cadre de vignes au soleil liquide.

Le merci le plus sincère va donc à nos chers hôtes M. et Mme de Rham qui avec amabilité ont ouvert tout grand les portes de leur « fort » pour nous faire respirer un peu cet air d'autrefois.

L'après-midi a été consacrée à une visite de Loèche, notamment à la chapelle Ringacker, au château épiscopal et à l'église paroissiale. M. C.

Le tournoi d'automne du TC Sierre

Avec l'organisation quasi parfaite de son traditionnel tournoi d'automne, le Tennis-Club de Sierre a clos en beauté la longue saison valaisanne réservée à la raquette.

Favorisée par des conditions excellentes, cette manifestation sierroise a remporté à nouveau un splendide succès grâce à une participation nombreuse et de choix.

En simple messieurs, le tenant 1958, Ettore Germanini (Brigue), a dû céder le pas à Viscolo (Montana) qui « joua » facile pendant les deux journées du tournoi. Chez les dames, E. Escher (Brigue) s'est laissé surprendre par la jeune Mlle de Croon (Montana). Enfin, dans les doubles, consécration attendue de Walentinowycs-Bonvin et de Mlle Escher-Germanini.

Simple messieurs

1er tour: Gentinetta - Tscherrig 6-2 6-1; Aegerter-Valmaggia 6-1 6-3; Viscolo - Widmer 6-0 6-1; Tachini - Zurbriggen 6-3 6-4; Passerini - Bortis 6-3 6-3; Chaperon - Banderet w.o.; Veronese - Escher Ra 6-3 6-3.

2e tour: Burgener - Widmann 6-2 8-10 6-2; Ruppen J. - Gentinetta 6-1 5-7 6-3; Viscolo - Aegerter 6-0 6-0; Bonvin - Tachini 6-4 10-8; Roten - Passerini 6-1 6-2; Chaperon - Veronese 8-6 7-5; Fantoni - Cachin 6-1 8-6.

3e tour: Ruppen J. - Burgener 3-6 6-4 7-5; Viscolo - Bonvin 6-3 6-1; Roten - Chaperon 7-5 6-1; Germanini - Fantoni 6-4 6-3.

Demi-finales: Viscolo - Ruppen J. 6-0 6-1; Germanini - Roten 6-1 6-3. Finale: Viscolo - Germanini 6-2 6-3 6-1.

Simple dames

Demi-finales: de Croon Josinetta - Micheline Quarroz 6-0 6-1; Evelyn Escher - Françoise Gentinetta 6-1 6-1. Finale: Mlle de Croon - Mlle Escher 4-6 7-5 6-2.

Double mixte

Demi-finales: Mlle de Croon-Viscolo - Mlle Quarroz-Bortis 6-1 6-3; Mlle Escher-Germanini - Mme Gentinetta-Gentinetta 6-1 6-4. Finale: Mlle Escher-Germanini - Mlle de Croon-Viscolo 4-6 7-5 6-3.

Double messieurs

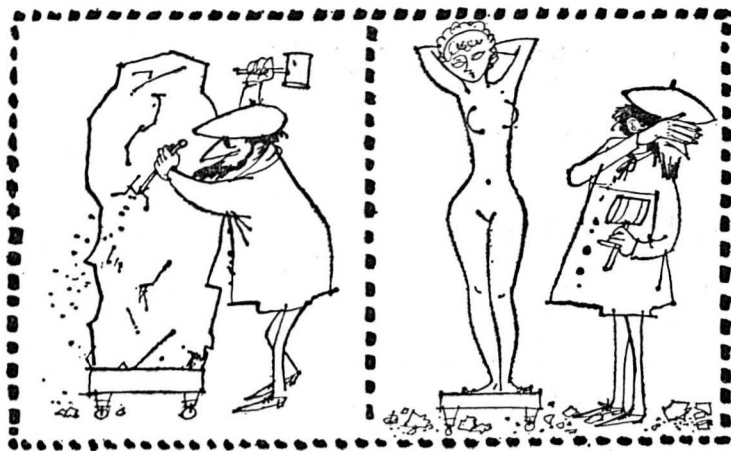
1er tour: Ruppen-Zurbriggen - Banderet-Tscherrig w.o.; Pitteloud-Berclaz - Escher Re-Escher Ra w.o.; Tachini-Fantoni - Veronese-Passerini 6-1 6-4; Roten-Widmann - Chaperon-Valmaggia 6-1 6-2.

2e tour: Viscolo-Burgener - Ruppen-Zurbriggen 6-2 3-6 6-1; Germanini-Aegerter - Pitteloud-Berclaz 6-1 6-0; Tachini-Fantoni - Cachin-Escher A. 6-2 6-1; Walentinowycs-Bonvin - Roten-Widmann 6-3 6-3.

Demi-finales: Viscolo-Burgener - Germanini-Aegerter 8-6 7-5; Walentinowycs-Bonvin - Tachini-Fantoni 6-1 12-10.

Finale: Walentinowycs-Bonvin - Viscolo-Burgener 6-2 6-2 6-4.





Martigny-U.G.S., 4 à 1

(amical)

Temps splendide, un millier de spectateurs. Arbitrage de M. David toujours aussi fantaisiste. Les équipes se présentent tout d'abord dans les formations suivantes :

Urania : Chevolet ; Liechti, Michel, Morel ; Cheet, Prod'hom ; Tedeschi, Tissot, Gigandet, Gasser, Gerber.

Martigny : Contat ; Martinet, Manz, Ruchet ; Kaelin, Giroud II ; Giroud III, Mauron, Pellaud, Pasteur, Demierre.

Martigny qui en veut, attaque d'emblée, mais les gars de la LN B ne s'en laissent pas conter et de ce fait, le match est magnifique. A la 10e minute, sur attaque locale, Mauron est impitoyablement fauché et Pasteur transforme le penalty. A la 20e minute, c'est Mauron qui conclut par un shoot surprise une action déterminante des Valaisans. Avant le thé, ceux-ci trouvent encore deux fois le chemin des filets, mais l'arbitre annulera chaque fois pour offside imaginaire.

Ainsi, la mi-temps arrivera sur le score de 2 à 0 pour les locaux qui se sont montrés supérieurs sur l'ensemble de ce premier temps et pourtant les Genevois n'ont pas démerité.

En deuxième mi-temps, Renko et Girardet entrent chez les locaux, alors qu'Urania changera cinq hommes, dont le plus brillant sera Neuschaefer. Le match a à peine débuté que les visiteurs, piqués au vif, attaquent en force et à la 30e seconde, sur une hé-

sitation de Contat, l'un des avants Genevois met dans le mille. Va-t-on assister à la débâcle des Octoduriens ? Il n'en est rien ; ceux-ci se reprennent et bientôt ce sera Girardet qui conclura sur passe de Pasteur et Renko, et ensuite Pasteur parachèvera et portera le score à 4 à 1. Malgré tous les efforts des nouveaux venus, dont le brillant Neuschaefer, le résultat reste acquis et le match se termine laissant les Valaisans vainqueurs de ce superbe match démonstration.

S'il apparaît facile de faire quelques commentaires après une aussi belle victoire, il faut tout de même féliciter les joueurs locaux car cette victoire, ils l'ont voulue. Par persévérance peut-être. Mais cela suffit pour prouver que lorsqu'on veut et que l'on se prépare pour un match, le résultat est très souvent là pour combler de satisfactions les joueurs qui ont compris qu'un match n'est jamais gagné d'avance, quel que soit l'adversaire. Et ici, nous insistons spécialement car les Octoduriens vont au-devant de matches décisifs. Il ne faut jamais mésestimer son adversaire si l'on ne veut pas être surpris. Martigny essayait dans ses rangs le joueur Kaelin, du Servette. Son action fut prépondérante. Joueur probe, bon technicien, Kaelin renforça sensiblement le bloc défensif qui retrouva à cette occasion son brio d'antan. Il a signé son transfert et sera ainsi un sérieux renfort pour le printemps. Rick.

DEUXIÈME LIGUE

Viège-Sion II, 0-0

Environ 300 spectateurs ont assisté à une partie qui ne laissera qu'un mauvais souvenir. Durant les premières quarante-cinq minutes, pendant lesquelles les locaux ratèrent plusieurs belles occasions d'ouvrir le score, le match avait bonne allure et on s'attendait à une seconde mi-temps captivante et très serrée. Un but de Sion, marqué à la 37e minute par l'ailier gauche Weber, fut annulé pour off-side. Mais en seconde mi-temps le jeu devint plus dur, et ce fut à ce moment que l'arbitre, M. Wenger, d'Heimberg, commit l'erreur de ne se montrer pas assez sévère, et tout cela finit par des coups de pieds. B. Pfammatter et Valente durent quitter le terrain sur ordre de l'arbitre, et Gaspoz et Elsig II reçurent chacun un avertissement.

Techniquement plus forts, les Sédunois, chez lesquels on constata la présence de plusieurs réservistes et même de joueurs de ligne nationale (Morisod), manquaient d'homogénéité et d'efficacité dans la ligne d'attaque. A plusieurs reprises, la défense eut la chance d'avoir un gardien attentif et décidé derrière elle. Viège dut s'aligner sans son joueur-entraîneur Gori et ressentit fortement cette absence. Si la défense ne s'en tirait pas mal, par contre la ligne d'attaque manquait de dirigeant et d'un joueur décidé à tirer aux buts. Aussi, le centre-avant local Quaranta était-il trop petit et physiquement trop faible pour réussir contre une défense aussi robuste. S.

TROISIÈME LIGUE

Saillon - Leytron, 1-0

Saillon : Charly Bertholet ; Martial Raymond, Zuchuat ; Mayencourt, Rossier, Hervé Raymond ; Bruno Bertholet, Buchard, Jean-Marie Roduit, Gaby Roduit, Pierre Luisier.

Leytron : Constantin ; Carrupt, Alexis Michellod, Gaudard ; Schmidt, Yvon Michellod ; Willy Michellod, Cleusix, Martinet, Jacquier, Devayes.

Les visiteurs obtinrent le coup d'envoi mais ils se firent souffler la balle. Les locaux descendirent rapidement et leur attaque donna un corner. Le ballon, tiré de la droite, s'écrasa sur le montant. On jouait depuis une minute et déjà la galerie avait vibré. Cette phase initiale préluait assez bien à ce qui allait suivre car toute la partie fut aussi fertile en renversements de situations qu'en phases dangereuses devant les buts de chaque équipe.

A milieu de la première mi-temps, à la suite d'une chute, Martial Raymond dut quitter le terrain pour une dizaine de minutes. Jouant à dix, l'équipe locale fut

d'autant plus dominée que l'adversaire s'employait à fond en vue d'ouvrir le score. Cette alerte passée, les locaux poussèrent résolument l'attaque. Dès la 35e minute, le goal était dans l'air. Pour l'obtenir, il fallut une combinaison Rossier-Bertholet, puis la balle fut insidieusement lancée sur l'aile gauche. Mantant le cuir avec une aisance qui fait plaisir à voir, Pierre Luisier se débarrassa d'un adversaire et envoya un tir contre lequel Constantin ne put rien.

A la reprise, les Leytronnais eurent un passage à vide qui dura un quart d'heure. Celui-ci écoulé ils affichèrent une fougue qui mit les locaux dans les transes. Rien ne fut plus changé cependant au cours de ce match disputé dans le style des derbies. Bien que le jeu ait été souvent hâché, les 400 spectateurs en eurent pour leur argent car la partie resta indécise jusqu'à l'ultime seconde. Les locaux ont mérité la victoire grâce à quelque chose d'incisif que devait forcer la décision. De part et d'autre, les joueurs se montrèrent constamment fair-play. Cela facilita grandement la tâche de M. Guibin, de Territet, qui fut un arbitre excellent. Her.

Lens-Sierre II, 4-0

Lens s'est assuré ce net succès au cours de la première mi-temps déjà. En effet, ses 4 buts furent obtenus durant ce laps de temps par Bagnoud II, Kamerzin, Simili et Nanchen sur pénalty.

En seconde mi-temps, Sierre se reprend sérieusement mais la défense locale veille et rien ne passe. Lens force la cadence pour finir, mais on fait bonne garde aussi dans l'arrière-camp adverse.

Victoire naturellement méritée des Lensards qui entendent faire parler d'eux cette saison. Bd.

JUNIORS

Martigny juniors - Sion juniors, 4-1

Départ en trombe de Martigny qui au quart d'heure réussit deux jolis buts. Puis Sion, sur contre-attaque, marque. Mais Martigny, qui en veut inscrire le No 3 encore avant la mi-temps, s'assurant ainsi une nette avance au repos.

En deuxième partie, Damay est blessé à la 2e minute et l'équipe octodurienne réduite pratiquement à dix hommes, se défend énergiquement et réussira même à marquer un quatrième but sur contre-attaque, au grand dam des Sédunois qui pourtant dominent. Finalement, c'est par 4 à 1 que les Bas-Valaisans remporteront l'enjeu. Bravo et surtout qu'ils persévèrent. Les buts ont été marqués par Vouilloz (2), Pitteloud et Vouillamoz et Mayor pour Sion. Rick.

SPORT-TOTO

Concours du 4 octobre 1959, fix exact : 2 2 X - 2 1 2 - 1 2 1 - X 1 X 1



40 ans chez les CFF

Deux Valaisans viennent de fêter leurs 40 ans de service chez les CFF. Ce sont MM. François Pachoud, chef de bureau, à Martigny, et Alphonse Arnold, à Brigue. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Semaine suisse

La Semaine suisse 1959 aura lieu du 17 mai au 31 octobre.

Cette intéressante manifestation de notre vie économique sert à encourager l'exposition et la vente de produits suisses par le commerce de détail.

Conscient des difficultés auxquelles notre agriculture et notre artisanat doivent constamment faire face, nous ne pouvons qu'insister sur la responsabilité collective de tous les citoyens à l'égard de notre production indigène.

La communauté Semaine suisse, par son action persévérante, tend à créer un courant d'opinion utile à notre pays et à faire mieux apprécier toutes les réalisations de son activité.

Devant les exigences de l'heure et les nombreuses entraves de la politique commerciale, les intérêts particuliers doivent généreusement céder le pas à un véritable esprit de solidarité nationale. Acheter les produits suisses, c'est honorer comme il le mérite le travail de notre pays.

Le chef du Département de l'intérieur : M. Lampert.

Honneur à l'abbé Imseng

Une manifestation des plus sympathiques eut lieu hier, dans la station de Saas-Fee où était inauguré un monument dédié à M. l'abbé Jean-Joseph Imseng.

M. l'abbé Imseng, mort au siècle dernier, fut une véritable personnalité dans les milieux touristiques du Haut-Valais. Il joua en effet un rôle important non seulement sur le plan religieux mais se fit un nom dans l'histoire de notre alpinisme. Il a été l'auteur de plusieurs « premières » dans la vallée de Saas, catalogues de nombreuses plantes, servit de guide à bon nombre d'étrangers de passage et alla même jusqu'à jeter les bases d'un hôtel au-dessus de la station.

Lors de l'inauguration du monument plusieurs personnalités prirent la parole notamment MM. Bumann, président de la commune, et Burgener, curé de la paroisse.



Monsieur et Madame Nestor Roduit-Roduit, à Saillon ;
Madame et Monsieur Arthur Cheseaux-Roduit et leurs enfants Claudine, Marcella et Roger, à Saillon ;
Madame et Monsieur Hubert Jacquier-Roduit et leur fille Marcelle-Ange, à Leytron ;
Mademoiselle Charlotte Roduit, à Saillon ;
Monsieur et Madame Raymond Roduit-Disner et leurs enfants Pierre-Alain et Régis, à Saillon ;
La famille de feu Eugène Roduit-Dusseix ;
La famille de feu Alfred Roduit-Staub ;
ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse et à l'étranger,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean Roduit

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, décédé après une longue et pénible maladie, à l'Hôpital de Coire, à l'âge de 43 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu, à Saillon, le mercredi 7 octobre 1959 à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément touchée par toutes les marques de sympathie qu'elle a reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur Louis-François Gross

à Trétiën, remercie toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs.

Un merci spécial au Consortium de construction du barrage de la Grande Dixence et à la Grande Dixence S. A.

Deux Valaisans tués à Genève

M. Michel Bovier, ajusteur, Valaisan, âgé de 31 ans, domicilié route des Acacias 42, roulait à moto, vers 6 h. 25, à la route du Pont Butin. Il se dirigeait vers Châtelaine, lorsqu'un cycliste motorisé, M. Marcel Burcher, forgeron, Valaisan également, âgé de 46 ans, demeurant route de Vernier, qui circulait sur la même artère, en sens inverse, et tournait sur sa gauche afin de prendre l'avenue Louis-Bertrand, vint soudainement couper la route au motocycliste qui le heurta brutalement.

Projetées à terre, les deux victimes de la collision demeurèrent étendues jusqu'à ce que l'ambulance de la brigade motorisée vienne les chercher pour les transporter au plus vite à l'hôpital. Hélas, les blessés devaient décéder durant leur transport.

M. Burcher était père de quatre enfants et il avait épousé une veuve qui en avait déjà six. Quant à M. Bovier, il était marié récemment.

Promotions et mises à la retraite

La direction des CFF à Lausanne a procédé aux promotions suivantes : chef man. II : Jean Pralong, Sion ; ouv. man. : Alphonse Oggier, Martigny ; Betriebsbeamter I ; Joseph Salzmann, Viège ; receveur voyageur : Maurice Mühler, Viège ; ouv. bag. : Raymond Cordier, Martigny.

D'autre part, ont pris une retraite bien méritée : MM. Maurice Darbellay, chef transp. I, Vernayaz ; Georges Hausmann, chef train I, Saint-Maurice ; Gabriel Anthamatten, Spez handw. I, Brigue.

OUVERTURE DE LA SAISON DU GIBIER

Selle gigot et noisette de chevreuil
Civet et râble de lièvre

Sur demande :
Canards sauvages perdreaux bécasses et faisans

à l'Hôtel Central Martigny

Plutôt supporter les maux que nous avons que de courir vers d'autres que nous ne connaissons pas. Shakespeare.



Madame Olga Reuse-Tornay et ses enfants Joseph et André-Marcel, à Fully ;
Famille Edouard Reuse, à Orsières ;
Madame veuve Cyrille Reuse et ses enfants, à Orsières ;
Monsieur et Madame Joseph Tornay, à Fully ;
Famille Louis Tornay, à Fully et Saint-Maurice ;
Monsieur Denis Gay-Tornay, à Vernayaz ;
Famille Marcel Tornay, à Bârgen ;
Famille Henri Tornay, à Fully ;
Famille Albert Tornay, à Fully ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice Reuse

leur cher époux, père, frère, beau-frère, beaux-fils et neveu, survenu le 4 octobre 1959, à l'âge de 39 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le mardi 6 octobre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. P. P. L.

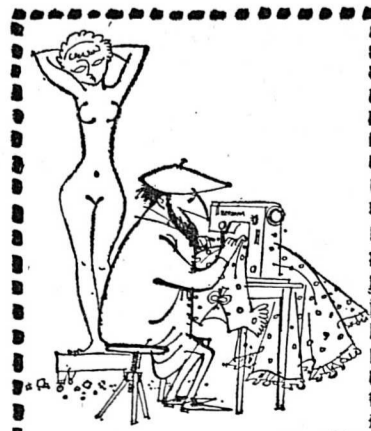
LE MOTO-CLUB VALAISAN a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marthe Saudan-Tairraz

mère de son vice-président M. Georges Saudan.

L'ensevelissement a eu lieu hier dimanche à Martigny.

Sous le signe de la perfection!



Dans la pierre
Il tailla une beauté.
Mais quand il vit sa nudité,
il lui cousit une robe
naturellement sur une

BERNINA

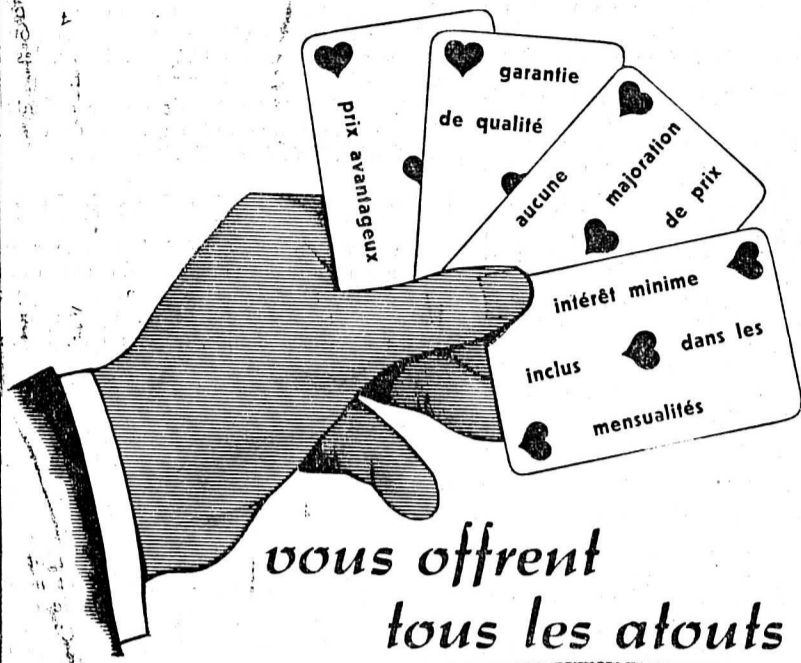
la marque la plus achetée.

Agence BERNINA
R. Waridel
Martigny-Ville
☎ 026 / 6 19 20

LES AMEUBLEMENTS

BULLESIA

BULLE Rue de Gruyères Téléphone (029) 2 85 22
ou (029) 2 82 75 entre 12 et 14 heures et dès 18 heures



vous offrent
tous les atouts

DIVAN LIT

avec protège-matelas et matelas à ressorts, garanti 10 ans.
Comptant : Fr. 175.— A crédit : Fr. 198.— soit :
acompte : Fr. 20.— 35 × 5.— et 1 × 3.—

5.-

DOUBLE-COUCH

pratique comprenant : 2 divans superposables, 2 protèges-matelas, 2 matelas à ressorts, garantis 10 ans.
Comptant : Fr. 350.— A crédit : Fr. 395.— soit :
acompte : Fr. 50.— 35 × 9.— et 1 × 30.—

9.-

MAGNIFIQUE STUDIO

comprenant : 1 divan-couch, 2 fauteuils tissu d'ameublement à choix.
Comptant : Fr. 430.— A crédit : Fr. 487.— soit :
acompte : Fr. 50.— 35 × 12.— et 1 × 17.—

12.-

SALLE A MANGER

complète, soit : 1 dressoir noyer, 1 table, 4 chaises.
Comptant : Fr. 497.— A crédit : Fr. 564.— soit :
acompte : Fr. 50.— 35 × 14.— et 1 × 24.—

14.-

CHAMBRE A COUCHER

comprenant : 2 lits jumeaux, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 tables de nuit.
Comptant : Fr. 829.— A crédit : Fr. 938.— soit :
acompte : Fr. 100.— 35 × 23.— et 1 × 33.—

23.-

ainsi que de nombreux AUTRES MODÈLES et meubles séparés (combis, dressoirs, tables, bibliothèques, studio, etc.).

Bullesia vous offre un choix extrêmement varié de meubles et mobiliers complets dans tous les styles et spécialement conçus pour les petits appartements. La fabrique réalise également des exécutions spéciales, ainsi que des agencements de restaurants et magasins aux conditions les plus avantageuses.

et n'oubliez pas que si vous le désirez, nous vous accorderons d'autres facilités de paiement à votre convenance.

Les nouveaux meubles dont vous rêvez vous attendent déjà ; ils ont été créés par les spécialistes d'une des plus anciennes fabriques de meubles de Suisse romande. Vous en apprécierez la finition soignée et les formes élégantes d'un goût parfait. Les meubles Bullesia rajeuniront et égayeront votre foyer.

N'hésitez pas à nous écrire ou à téléphoner... nos spécialistes se feront un plaisir de vous documenter sans frais et sans engagement de votre part.

A vendre pour cause de démolition plusieurs

portes et fenêtres

ainsi que des meubles de chambre et cuisine. Le tout cédé à bas prix. S'adresser chez Denis Cotture, Vers-l'Eglise, Fully.

A vendre

2 pressoirs

20 brantées, état général excellent. Cédés à prix avantageux, ainsi que 2 BRANTES état de neuf, Fr. 40.—. S'adresser à C. Dugon, atelier mécanique, Bex, ☎ 025 / 5 22 48.

A vendre

pommes de terre

de table, 2000 kg., et 1000 kg. de petites pour bétail, ainsi que 80 TUTEURS de 3 mètres.

Adr. : Frédy Vouillamoz, Saxon.

A vendre à Martigny-Ville

bâtiment neuf

comprenant atelier et appartement de 4 pièces.

Ecrire sous chiffre 512 à Publicitas, Martigny.

On achèterait d'occasion, mais en bon état,

AGRIA

avec remorque.

S'adresser sous R. 4285 au journal.

FROMAGE

Fromage maigre à Fr. 1.50 le kg., 6-15% gras à Fr. 1.90, ¼ gras à Fr. 2.20 par kilo. Pièces entières (environ 12 kg.) ou moitiés. Envois contre remboursement Laiterie Karthause, Ittingen près Frauenfeld (Thurgov.)

Fermeture

du 6 au 21 octobre de la BOULANGERIE

Gaillard

Martigny
Vacances annuelles



La belle confection
avenue de la Gare

Le Valais présente un nouveau vin rouge: Le Goron

Qu'est-ce que le Goron? Un vin rouge aimable, fruité, plaisant. Vous l'aimerez, parce qu'il est léger - et bon marché.

Goûtez «notre Goron», à la prochaine occasion!

OPAV

Nous sommes acheteurs de

CAROTTES

par toutes quantités aux meilleures conditions.

GEORGES GAILLARD
SAXON

☎ 026 / 6 22 85

A vendre

bonbonnes

d'occasion, contenance 5 à 50 litres. Prix intéressant. Petits tonneaux. Je viendrai en Valais les 5, 6 et 7 octobre prochains avec un camion complet de bonbonnes.

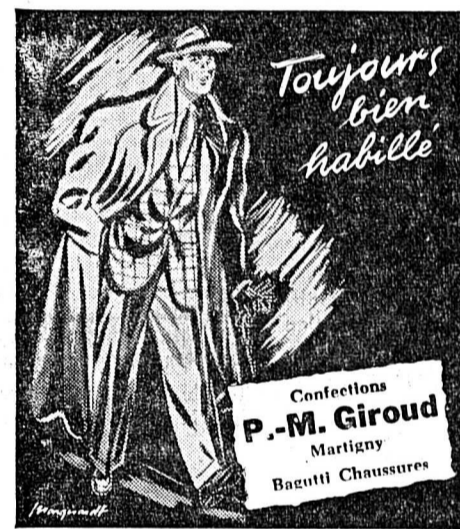
Peutet, commerce bouteilles, bonbonnes et tonneaux.
☎ 022 / 34 03 35 Genève.
☎ 027 / 4 71 54 Valais

A vendre

vases

de cave.

Henri Délez, La Bâtiаз.

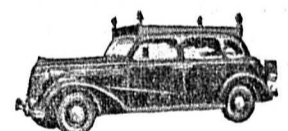


Corbillard-automobile

Cercueils

Couronnes

Transports internationaux



Marc CHAPPOT
Pompes funèbres

Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13

Nouveaux monoaxes

Irus : avec différentiel, 6, 6½, 8, 9 CV.

Holder : Petits tracteurs de culture 12 CV. Monoaxes 5 CV.

Fischer : Turbo-diffuseurs. Motopompes, toutes capacités Tuyaux caoutchouc.

Remorques : Mototrebuis, sarclouses et toutes machines agricoles.

Roger Fellay Machines agricoles.
SAXON — ☎ 026 / 6 24 04

Dirren Frères

Martigny - ☎ 6 16 17

Pépinière d'arbres fruitiers
Création de parcs et jardins
et d'ornement — Rosiers
Projets-devis sans engagement

Femmes et hommes suisses

aidez-nous

à combattre la tuberculose et ses conséquences sociales. Remettez-nous votre obole de 2 fr. pour les cartes que nous vous adressons. Avec nos plus vifs remerciements!
Aide suisse aux tuberculeux 59

SUZE

Pourquoi préférez-vous l'apéritif SUZE à tous les autres ?

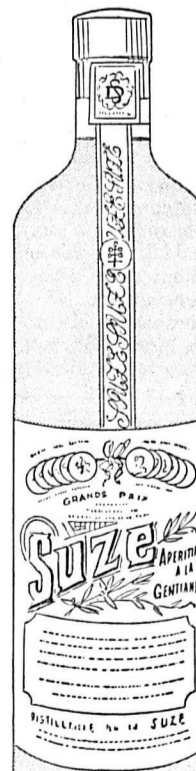
Parce que la SUZE est fabriquée exclusivement en Suisse avec des racines de gentianes fraîches du Jura!

Parce que la SUZE est inimitable pour sa qualité et sa finesse!

Parce que la SUZE est un apéritif léger et le meilleur des désaltérants!

Parce que la SUZE se boit à toute heure, sèche ou additionnée d'un peu d'eau de Seltz!

La SUZE doit être servie très fraîche.



APÉRITIF SUZE

MARTIGNY

Nos gymnastes en ballade

Un temps splendide voyait se réunir hier les gars et les filles de l'Octoduria pour leur sortie obligatoire annuelle. Le programme était de choix : départ du sommet des Ruinettes à destination de Fionnay par le Bec-des-Rosses et le lac de Louvie. Nos gymnastes ont prouvé qu'ils n'étaient pas près de perdre leur dynamisme et leur bonne humeur ; témoin notre ami Arthur qui nous démontra les mille et un avantages des semelles antidérapantes. En bref, sortie très bien organisée où l'entraîné des participants n'eût d'égal que la compétence des chefs de course.

Statistique paroissiale

Naissances : Uberti Bertrand, de Jacques et d'Edith Lettingue, La Bâtière ; Cretton Marlyse, de Jean-Pierre et de Germaine Genolet, Bourg ; Secchi Floriano-Mario, de Lindo et de Stella Valette, Ville ; Salamin Dominique-Anne-Marie, de Luc et de Michèle Max, Sierre ; Bourgeois Sylviane-Béatrice, de Willy et d'Yvette Lathion, Bourg ; Favre Michel-André, de Gaston et de Jeanine Stehlin, Charrat ; Biolaz Chantal-Marie-Isabelle, de Bernard et de Jacqueline Vignino, Bourg ; Monod Christian-Gilbert, de Jean et de Rose-Marie Vouilloz, Ville ; Vouilloz Fabienne-Sylviane, de Modeste et d'Anna Montini, Ravoire ; Maillard Jacqueline, de Pierre et de Marie-Thérèse Saudan, Ville.

Mariages : Cretton Charles et Delaloye Marie-Rose, Bourg ; Vouillamoz Denis, Saillon, et Broi Marina, Belluno ; Fontannaz Louis, Vétroz, et Chiarelli Camille, Charrat ; Cretton André, Les Rappes, et Pettou, Rose-Marie, Ravoire ; Montini Carlo, Ville, et Valente Lia, Ravoire ; Duboulet Louis, Charrat, et Besse Myriam, Collonges ; Delaloye Gérard, Ardon, et Borter Josiane, Ville ; Andenmatten Norbert, Lucerne, et Fasnacht Rose-Marie, Ville.

Décès : Lugon-Moulin Eva, Ville 1915 ; Rouiller Maurice, Bourg, 1868 ; Vallotton Adelaïde, Bourg, 1870 ; Cretton Marie, Ville, 1898 ; Giroud Marcel, Ville, 1896 ; Stragiotti Marie, Ville, 1878 ; Sœur Marie-Thérèse Gobet, Hôpital de Martigny, 1881 ; Saudan Pierre, Ville, 1954 ; Werlen Joseph, Sion, 1884 ; Meunier Jules, Bourg, 1884 ; Moret Marie, La Croix, 1885.

Au Cercle fribourgeois de Martigny et environs

Qui se serait douté que cette jeune société fondée en janvier dernier, réunissait déjà 71 membres ? On peut appeler cela du succès, tout à l'honneur des représentants du canton qu'arrose la « libre Sarine » émigrés en pays martigneraise.

Bien sûr, l'assemblée convoquée samedi soir à l'Hôtel Terminus ne réunissait pas tous les membres du cercle, mais la moitié environ, ce qui est bien normal. L'élément féminin, bien représenté, jetait sa note sympathique dans la salle.

Ordre du jour peu chargé mais qui comprenait le renouvellement du comité, ce qui contribua à prolonger la soirée.

Après la lecture des procès-verbaux de la précédente assemblée et de la sortie de Ferret du 12 juillet, relations spirituellement présentées par le secrétaire M. Ulrich, on adopta les comptes, dûment vérifiés, et on s'attaqua au com.é, censé être démissionnaire.

Pour la forme naturellement, car chacun veillait jalousement sur sa place, et malgré les protestations du président Cardinaux qui se voyait réélu à mains levées et qui exigea cependant le bulletin secret, il se voyait confirmé à son poste par un vote unanime écrasant.

Deux nouveaux membres entrent au comité en remplacement de collègues mis « à la retraite ». Voici d'ailleurs la composition actuelle du bureau :

MM. Albert Cardinaux, président ; Marcel Savary, vice-président ; Camille Jonneret, caissier ; Roger Ulrich, secrétaire ; M^{mes} J. Rémy et I. Arletaz ; MM. Gaston Rémy, Pierre Mivelaz et François Musy.

En ce qui concerne l'activité future de la société, on envisage de célébrer la Saint-Nicolas, le samedi 5 décembre, dans ce même établissement, par un petit souper et une sauterie pour les grands, et le lendemain dimanche pour les enfants du Cercle. On en reparlera en temps voulu.

Entraînement du HCM

Les joueurs du Hockey-Club sont convoqués mardi soir, 6 octobre, à 18 h. 30, à la halle de gymnastique. Le comité.

Les typos en pleine nature



Le vert gazon contraste agréablement avec la grisaille du plomb quotidien, et le parfum du fromage fondant ne le cède en rien à celui de l'encre. (Photo « Le Rhône »)

Les premiers rouge-gorge s'éveillaient dans les taillis lorsque, de Brigue à Saint-Gingolph, les typos valaisans se mettaient en route en ce radieux dimanche d'octobre. De toute la vallée du Rhône, ils ont afflué vers Martigny où se tenait leur assemblée générale d'automne. Dans l'air frais du matin, ils échangèrent les poignées de mains amicales et habituelles et se dirigèrent vers le Casino-Etoile où les attendait leur président, M. Amand Bochaty, énergique et expéditif. Une heure de délibérations suffit à régler les affaires en cours.

La salle du cinéma leur permettait d'assister ensuite à la projection d'un film de M. Oscar Darbellay : « Eternel printemps ». Film dans lequel soldanelles et épatiques, primevères et anémones souriaient à l'envi, offrant aux yeux émerveillés de la gent typographique leurs corolles multicolores.

De l'obscurité, les voici transportés en pleine nature par un car conduit par un maestro du volant. Les mélèzes du Mont-Chemin inclinent leurs branches comme pour saluer les chevaliers du composteur et du taquoir. A chaque virage, la plaine apparaît plus lointaine et, bientôt, les voilà débarqués dans le site enchanteur du col des Planches.

Grand-Combin, Vélain et Dents-du-Midi arbitrent moult parties de quilles et de « boccia » apéritives et comptent ensuite les raclettes succulentes servies de mains de maîtres et ingurgitées de maîtresse façon. Eh oui, pour que demain les journaux paraissent, un solide repas bien arrosé n'est pas à dédaigner.

Peu à peu, les verres de fendant aidant, l'ambiance est devenue... musicale. et c'est en pleine euphorie que, tout le monde embarqué, le car plonge vers Sembrancher par les virages en épingle à cheveux de la route de Vens.

Les ruelles du vieux bourg résonnent bientôt des accents martiaux des typos qui, dans les bistrot du lieu, se souhaitent une bonne rentrée chez eux et un « au revoir pour le printemps prochain ».

Chacun rejoindra ses pénates enchanté de la magnifique journée passée en si bonne compagnie. Les liens de confraternité ont été renoués, les typos ont

réalisé à nouveau que leurs syndicats est plus qu'une machine revendicative, mais qu'il est bien plutôt une société où chacun est frère d'abord et membre cotisant ensuite.

La dislocation de certains groupes eut lieu à la nuit tombée et la Saint-Michel des Bordillons aura probablement allongé la journée de certains au delà des limites prévues. R. H.

Un tracteur happé par le MO

Samedi après midi, un tracteur conduit par le petit Jean-Marc Gabioud, s'engagea imprudemment sur la ligne du Martigny-Orsières, au passage à niveau de la route du Guercet. Survint à ce moment le train. Le tracteur, happé par l'avant, fut bousculé hors de la voie et passablement indommagé. Par une chance insigne, le jeune conducteur se tira de l'aventure sans une égratignure.

Assemblée de parti

Jeudi, à 20 h. 30, aura lieu à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, l'assemblée de la Jeunesse radicale, section Martigny.

Les participants auront l'occasion d'assister à la projection d'un film et entendront également une conférence de M. Eouard Morand.

Invitation à tous les membres de la Jeunesse et du parti.

Martigny-Bourg

Décisions communales

Dans sa séance du 28 septembre, le Conseil communal de Martigny-Bourg a pris entre autres les décisions suivantes :

- Suite à une entrevue avec les organes du Département des travaux publics, il entendit un rapport du président concernant l'aménagement et la correction des carrefours à l'entrée et à la sortie de la localité. Le carrefour à l'entrée de la localité, côté ville, sera aménagé conformément à de nouvelles directives.
- Il étudie l'aménagement des places en bordure de la nouvelle route de déviation.
- Il prend la décision de goudronner le Pré-de-Foire.
- Il accorde différentes autorisations de construire et de réfections de façades de bâtiments.
- Suite à un recours adressé collectivement par les communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg, il prend connaissance de la décision émanant de l'Office fédéral des transports refusant le droit au billet indigène aux habitants de Martigny sur les MO et MC.

La Fine Goutte APERITIFS LIQUEURS VINS
VCEFFRAY, Av. de la Gare, Martigny — Tél. 026 / 6 00 27

Monsieur l'agent au volant !

La fonction d'agent de police comprend des domaines aussi nombreux que divers : circulation, police du feu, police des étrangers, fermeture des établissements, ordre public, etc.

Cette fonction aux multiples aspects exige donc un bagage de connaissances théoriques et pratiques qui n'est pas négligeable. Or, le champ d'action de nos agents municipaux vient de s'étendre à une nouvelle spécialité, si l'on peut désigner comme telle celle de conducteur de véhicules à moteur.

Chacun d'eux a dû faire son auto-école et a obtenu son permis de conduire. Ce « brevet » s'imposait pour nos agents dès le jour où l'administration communale fit l'acquisition d'une fourgonnette destinée au service du feu (poste de premiers secours), au service de la police (Martigny s'étendant maintenant jusqu'à Trient!) et aux rentrées de certains illustres tempérants !...

Notre police locale a ainsi complété sa formation personnelle et son équipement technique de façon fort utilitaire. Elle pourra intervenir avec toute la célérité voulue lorsque les circonstances le demanderont.



(Photo « Le Rhône »)

Dt.

Collecte de vêtements en faveur des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie

Je sais, je sais, vous êtes excédés par tous les gens qui viennent vous solliciter... Et voilà qu'encore une fois, on fait appel à votre bon cœur, à votre dévouement de Suisses privilégiés.

J'ai assisté récemment à une conférence organisée par la Croix-Rouge, concernant le problème des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc, et leur immense besoin de vêtements à l'entrée de l'hiver, très rigoureux, et cela spécialement dans de vastes territoires situés entre 500 et 1000 m. d'altitude.

Le problème date de 1956. Il n'a pas eu la soudaineté de la tragédie hongroise qui avait bouleversé le monde. Sa gravité, son ampleur ont crû au fur et à mesure que se développait le conflit d'Algérie. Trop abstrait, se déroulant loin, bien loin de nous, il n'a pas défrayé l'actualité. On oublie qu'il touche des êtres humains qui, avec un courage magnifique et un grand dignité acceptent leur sort sans se plaindre. Pourtant, la situation des réfugiés algériens est bien plus tragique que ne le fut celle des réfugiés hongrois.

On dénombre actuellement quelque 225.000 réfugiés, dont 125.000 en Tunisie et 100.000 au Maroc, selon une proportion de 35 % de femmes de tous âges, 50 % d'enfants au-dessous de 14 ans, et 15 % d'hommes généralement âgés.

La majorité de ces réfugiés étaient des paysans et ne possédaient rien qu'ils aient pu emporter avec eux lors de leur fuite. Beaucoup savent que leur village a été brûlé, que leur maison est détruite et qu'à leur retour ils ne retrouveront rien. En outre, qui saurait dire combien de temps encore durera cet état « provisoire » qui pour certains se prolonge depuis trois ans. Ils ignorent quand et s'ils pourront jamais regagner leur patrie. Ils ignorent également si, dans ce dernier cas, on les aidera à se recréer une existence, à rebâtir leur foyer.

Mme Vulliet, qui a visité la grande province d'Oujda, qui s'étend de la mer jusqu'au désert, et celle plus au sud de Tafilaleh, a constaté qu'environ 80 % des réfugiés vivent à l'air libre, sans autres ressources que les maigres denrées qui leur sont distribuées plus ou moins périodiquement. Quelques privilégiés seulement disposent d'une tente, généralement en très mauvais état. On s'est efforcé de leur procurer des abris sommaires, huttes de pierres et de terre glaise. D'autres utilisent des grottes dans les collines. Si la situation est supportable l'été, il n'en est pas de même durant la mauvaise saison.

Un programme d'action a été prévu, mais jusqu'à présent, seules des rations de blé ont pu être assurées grâce à des dons des USA, de l'URSS et de la RAU.

Pour le moment, il n'est pas possible de leur procurer de meilleures conditions de logement, ce qui signifie que la plupart devront passer un nouvel hiver sans être abrités du froid et des intempéries. Il est donc urgent de leur fournir des couvertures de laine qui serviront à la fois de tapis de sol, de manteau et de protection contre les intempéries, des vêtements chauds qui doivent absolument pouvoir

être fournis en quantité suffisante si l'on veut pas voir la mortalité augmenter dangereusement en raison des déficiences dues à la sous-alimentation, spécialement chez les enfants.

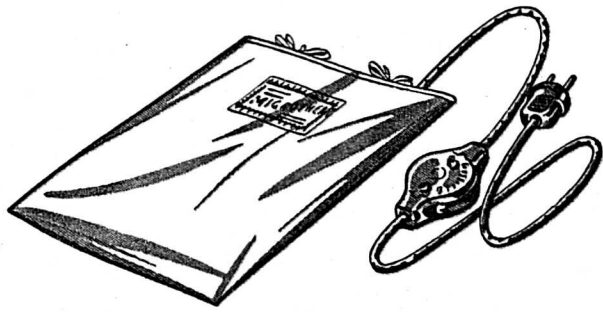
Cette collecte en nature s'inscrit notamment dans le cadre de l'appel lancé par le comité d'action suisse pour l'Année mondiale des réfugiés qui sollicitera, lui, des dons en espèces.

Il n'est pas besoin de préciser que les dons doivent être propres et en bon état. Il faut particulièrement des vêtements chauds pour garçons et fillettes, qui s'habillent à l'européenne, des sous-vête-



ments, des articles de layette, des couvertures. Les centres de ramassage seront indiqués ultérieurement. Les souliers européens sont en général mal adaptés aux nécessités du milieu, à la forme des pieds et les femmes utilisent des pièces d'étoffe non façonnées. Mieux vaut par conséquent ne pas les obliger à s'habiller comme nous.

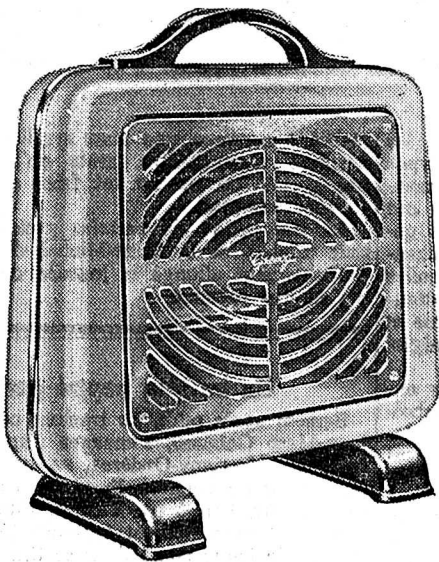
On nous demande de sauver des milliers d'enfants du froid, la porte de notre cœur restera-t-elle fermée ?
Simone Volet.



Coussin électrique

le dispensateur de chaleur pour malades et bien portants, avec protection contre l'humidité, garniture de molleton solide, housse de coton blanc amovible et lavable. Câble de 2 m. environ, avec prise, commutateur à 3 positions, coupe-circuit thermique automatique, modèle approuvé par l'A.S.E., déparasité. 220 volts, 60 watts. Garantie 1 année contre tout défaut de fabrication ou de matériel. (13-8-3)

16⁵⁰



Radiateur électrique

Chauffage réglable. Laque martelée résistant à la chaleur. Modèle approuvé par l'A.S.E. Poignée et pieds en matière pressée. Article de première qualité. 220 volts, 1200 watts, diverses teintes. (13-8-4)

22⁵⁰

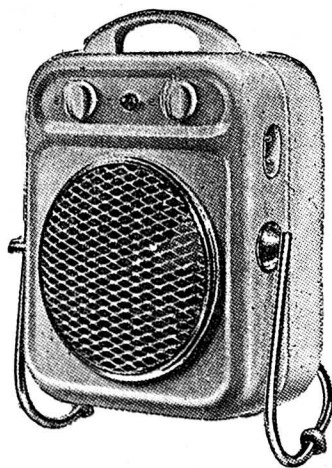
(13-6-5) Cordon de 2 m. 3.50



Paroi chauffante MIO THERM

Commutateur à trois positions, 400/800/1200 watts, article de fabrication suisse, modèle approuvé par l'A.S.E. Thermolaquage en couleur, avec câble et prise (terre). (13-8-5)

49.-



Radiateur électrique avec ventilateur

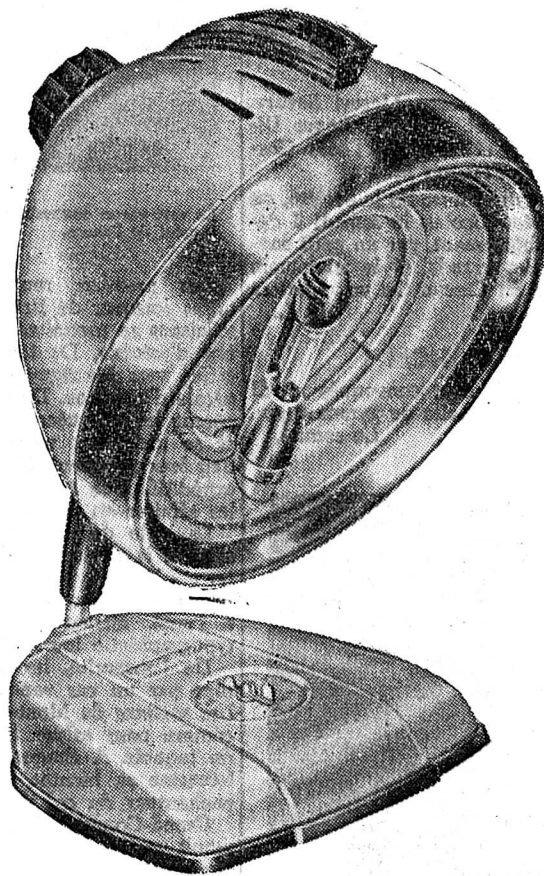
chauffage sur 3 pos. 400/800/1200 watts, 220 volts, ventilateur à 3 vitesses, avec câble de 3 pôles, 3 m. de long. Garantie 2 ans, contrôle par l'A.S.E. (13-6-5)

79.-

(13-6-5) Cordon de 2 m. 3.50



De bons amis
pour la mi-saison
et l'hiver !



Modèle Super

Modèle de table, belle présentation, puissant rayon d'action. 570 watts, lampe de quartz: 180 watts.

169.-

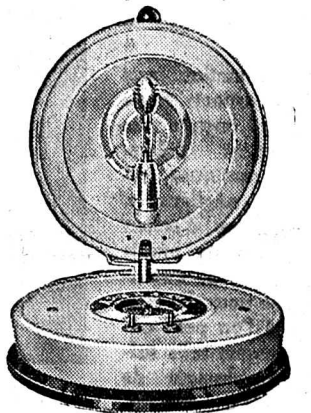
220 volts

Les deux modèles sont munis d'une minuterie encastrée. La lampe de quartz à haute pression est en pur cristal de roche et les rayons infra-rouges peuvent être dispensés seuls ou accompagnés des ultra-violet. 1 an de garantie. Approuvés par l'A.S.E.

Modèle portatif

Modèle pliable, peut être posé sur un meuble ou suspendu à un crochet. 340 watts, lampe de quartz: 120 watts. 220 volts (13-11-10)

95.-

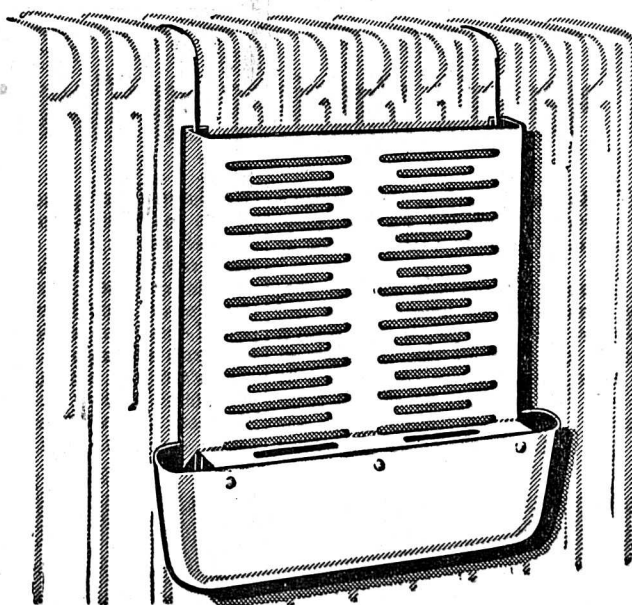


Soleil,
chaleur,
bien-être
sur désir grâce à

ASTRALUX

la lampe à rayons ultra-violet et infra-rouges combinés

Pas de chauffage central sans humidificateur !



Un air trop sec ne convient pas à notre organisme. Un humidificateur adapté à chaque radiateur de chauffage central rend à l'air sa teneur normale en humidité et contribue largement au bien-être quotidien.

Humidificateur

en aluminium, inoxydable teinte crème, thermolaqué, avec double buvard et deux crochets de suspension, article de fabrication suisse. (10-31-3)

5.75

Buvards

doubles, pour humidificateurs (10-31-4)

la pièce

-.45



MIGROS

toujours du nouveau -
toujours avantageux

Beaux-Arts • Musique • Théâtre

René-Pierre Rosset en Espagne

Après plusieurs mois d'été passés en Espagne, et à la veille de son retour en Valais, nous avons reçu de longues nouvelles du peintre martignerain René-Pierre Rosset.

Le fruit de son labeur sur la Costa del Sol a été présenté récemment en une exposition qui fut, si l'on



en juge par l'importance des articles que la critique de plusieurs journaux lui consacrent, des plus réussies et qui a fait sensation.

« El Sur », en particulier, le plus important quotidien de l'Espagne du Sud, sous la plume de L. Caballero, n'accorde pas moins de quatre articles, dont deux longues colonnes d'interview au peintre valaisan, ainsi qu'une critique élogieuse des œuvres exposées.

« René-Pierre Rosset, écrit « El Sur », nous arrive précédé de critiques sérieuses de France, de Suisse et d'ailleurs. Pourquoi ? La réponse est dans ses tableaux, sincère mélange d'impressionnisme et d'art abstrait qui lui sert à créer un style nouveau dans lequel s'unissent la qualité du coup de pinceau, de la couleur et de l'air même avec cette inquiétude créatrice de chercher dans un mode nouveau le reclassement du figuratif en une peinture pleine, simple, et vraie... »

Et ainsi de suite, tout au long de nombreux articles. Sans compter que la radio Juventud, de Malaga, a réservé une de ses émissions artistiques à la présentation de notre compatriote aux auditeurs ibériques.

Au vernissage de Torremolinos (qui est un peu le Saint-Tropez de la Costa del Sol et se trouve à quelques kilomètres de Malaga), le public a été conquis et enthousiasmé par la manière de peindre de Rosset.

Public choisi parmi lequel on distinguait entre autres le gouverneur civil de Malaga, le gouverneur adjoint et maire de Torremolinos, le consul général de France au Maroc, le consul du Venezuela, Madame Hemingway, épouse du célèbre écrivain, le comte de Csanady, etc.

René-Pierre Rosset succédera, ces prochains jours, à Christiane Zufferey au château de Villa, à Sierre.

Précédées de telles éloges, les toiles qui seront exposées dans le vénérable manoir de la cité du soleil vont certainement réjouir tous les amis de la peinture et du peintre qui a su conquérir les Espagnols de si belle façon.

PIANOS

Vente, location, accordage et réparations

Pose de sourdine très utile dans bâtiment moderne. Vous serez toujours satisfait en vous adressant au spécialiste. SCHROETER René, Sion, Av. de Tourbillon, tél. 027 | 2 39 26.

Soirée d'opéras au Théâtre du Parc, à Bex

Comme nous l'avons annoncé précédemment, la première manifestation des J.M. de Saint-Maurice aura lieu jeudi 8 octobre, à 20 h. 30, au Théâtre du Parc, à Bex. Cette nouvelle salle, équipée selon les exigences les plus modernes, se prête admirablement à des spectacles de ce genre, soit du point de vue de la sonorité qui s'est avérée excellente, soit du point de vue de la mise en scène.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'opéras à grand renfort de figurants du genre de ceux de Mozart ou de Verdi. La troupe Piccola Opera que dirige Daniel Reichel s'est donné pour tâche d'interpréter quelques-uns

A la veille de l'ouverture du Festival d'opéras italiens

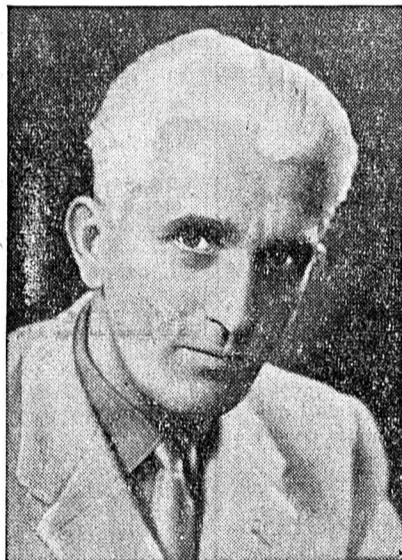
Le Théâtre de Beaulieu, à Lausanne, met activement la main aux derniers préparatifs nécessaires pour recevoir la nombreuse troupe et l'imposant matériel qui assureront le succès du cinquième Festival d'opéras italiens, dont la première représentation aura lieu le samedi 10 octobre prochain, avec Le « Trouvère », de Verdi.

Quant à l'orchestre et aux chœurs de l'Opéra de Bologne, ils seront sur place trois jours avant le début du festival en compagnie des nombreuses vedettes engagées ils procéderont immédiatement aux dernières répétitions sous la direction de deux chefs d'orchestre du festival, les maestri Manno Wolf-Ferrari et Argeo Quadri. Il y aura en tout deux cents artistes.

Il est important de relever que, pour la première fois depuis sa création, ce cinquième Festival d'opéras italiens est placé sous les auspices du Ministère des spectacles du gouvernement italien. C'est donc à titre tout à fait officiel que l'Opéra de Bologne participera cette année à la grande manifestation lyrique lausannoise. Cette décision du gouvernement italien dit bien en quelle estime est tenu, dans les milieux lyriques officiels transalpins, le festival de Lausanne.

Distinction

A l'issue du Septembre musical de Montreux, M. Manuel Roth, administrateur artistique de cette manifestation, a reçu des mains de S. Exc. M. E. Denney, ambassadeur de France en Suisse, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.



Rappelons que M. Manuel Roth, également administrateur artistique du Festival d'opéras italiens qui débutera le samedi 10 octobre prochain, a déjà reçu, l'an dernier, une distinction similaire de la part du gouvernement italien pour l'essor qu'il a donné à l'art lyrique italien en Suisse romande.

Hilaire Carron, Fully Inspecteur
Traite toutes les branches d'assurances

de ces chefs-d'œuvre qui ont fait la gloire de la musique italienne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ce sont plutôt des comédies musicales que l'on appellera « Opera Buffa » et qui mettent en scène non plus des personnages historiques ou mythologiques, comme dans le grand opéra, mais des personnages de la rue : travailleurs, artisans et bourgeois. Au style sévère et solennel, ils substituent un style alerte, vif, animé d'un entrain communicatif, et se contentent de quelques chanteurs accompagnés par un petit orchestre.

Les rôles sont interprétés par quelques-uns des meilleurs chanteurs de la Suisse romande. On lit en effet dans la distribution les noms de Gaston Presset, O. de Nyzankowskyj, Roland Fornerod, Adriano Ferrario, Basia Retchitzka, Lucienne Devallier, Marinette Clavel. La mise en scène est de Richard Coréna. Quant aux décors et aux costumes de Jacek Stryjenski et Théophane Matsoukis, ils ont fait l'admiration de tous les spectateurs lors des premières exécutions à Lausanne et à Genève au printemps dernier.

Il est vivement recommandé de retenir ses places au Magasin de tabacs Turrian, à Bex, tél. 025 / 5 21 49.



Le célèbre chef d'orchestre d'opéras Manno Wolf-Ferrari



Le peuple suisse confie chaque année 40 à 50 millions de francs aux œuvres de bienfaisance. Lors de collectes et ventes sur la voie publique, prêtez attention à la marque de protection des œuvres d'utilité publique, officiellement reconnue ! Vous contribuerez ainsi à un emploi judicieux et rationnel des fonds récoltés.

L'APÉRITIF LÉGER
à base
d'artichauts



CYNAR

Agence générale pour le Valais :
Francis Bruttin, Sion, ☎ 027 / 2 15 4C

ONDES ROMANDES

(Extraits de Radio-Télévision)

MARDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Trois pages d'André Messager. 12.10 La discothèque du curieux. 12.30 Chante jeunesse ! 12.45 Informations. 12.55 Intermezzo. 13.00 Mardi les gars ! 13.10 Disques pour demain. 13.35 Vient de paraître. 16.00 Entre 4 et 6... Le thé en musique. 16.30 Rendez-vous avec Jean Lurçat. 16.35 Le clavier est à vous. 16.50 Le centenaire de Bergson. 17.05 Musiciens de France. 17.30 Echos du IX^e congrès international de botanique à Montréal. 17.45 Cinémagazine. 18.15 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Refrains en balade. 20.05 Le forum de Radio-Lausanne. 20.25 Avec... ou sans paroles ! 20.35 L'enfant du miracle, tragédie-comédie. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 L'enfance dite coupable. 23.15 Fin de l'émission.

MERCREDI : 7.00 Energie, énergie... 7.15 Informations. 7.20 Petite mise en train... 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Wilhelm Backhaus, pianiste. 9.15 Emission radioscolaire : La musique descriptive. 9.45 Le lac aux cygnes, ballet. 10.10 Reprise de l'émission radioscolaire. 10.40 Concerto pour piano et orchestre. 11.00 Les grands théâtres lyriques. 11.30 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.40 La pianiste Lilian Kallir. 16.00 Le rendez-vous des isolés. — Les trois mousquetaires, feuilleton. 16.20 Variations et étude pour piano. 16.40 Musique légère. 17.00 L'heure des enfants. 18.00 L'art vocal d'Henry Purcell. 18.15 Nouvelles du monde chrétien. 18.30 Au rendez-vous des quatre saisons. 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Plein accord. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir ? 20.30 Concert symphonique par l'OSR. 22.30 Informations. 22.35 Miroir du monde, avec Paris sur Seine. 23.12 Musique patriotique. 23.15 Fin de l'émission.

Télévision

MARDI : relâche.

MERCREDI : 17.15 Pour vous les jeunes : a) Magazine des jeunes, b) « L'Odyssée », avec « Les Marottes », de Jean Gentizon. 18.15 Fin. 20.15 Météo et téléjournal. 20.30 Blague dans le coin, fantaisie. 20.45 Espoirs de la médecine : la lutte contre la leucémie. 21.25 Avant-première, présentation de films nouveaux. 22.00 Palais fédéral : Session d'automne des Chambres fédérales. 22.05 Dernières informations. Fin.



Vedette de la chanson

Elvis Presley dans le film Paramount
« Amour frénétique »

(Traduction Mireille Dejean)

36

La chance de Marilyn

ROMAN D'AMOUR DE VALENTINE

— Je crois être assez malin pour deviner.
— Alors, devinez !
— Votre désir est semblable au mien. Les yeux bleus étincelèrent.
— Je l'espère, Gerry, quel est le vôtre ?
— Chérie, vous prendre dans mes bras et vous y garder pendant des heures. Elle leva sur lui un visage malicieux.
— Quel aveu choquant.
Et se serrant contre lui :
— Chéri, vous êtes un merveilleux devin !

La lune de miel, chacun le sait, est une période qui suit immédiatement le mariage. Le pasteur dit à deux êtres qu'ils ne devront plus être qu'un et ensuite, ils découvrent que c'est vrai.

Cela se passe ainsi dans la plupart des cas. Certains ont prétendu, et on peut discuter ce point, que si la lune de miel précède le mariage, nos cours de justice seraient peut-être moins occupés de divorces.

Cependant, en dépit des cyniques, des pessimistes, des misanthropes et de tous ceux qui ayant fait un gâchis de leur propre existence s'attendent à être imités, il

est très agréable de rapporter ici que les héros de cette histoire, s'ils n'étaient assaillis par aucun doute sur le succès probable de leur union, étaient assez sages pour ne pas se faire trop d'illusions. Tous deux, sans la moindre hésitation, auraient affirmé qu'on est davantage béni en donnant qu'en recevant et que le bonheur n'est possible que si les conjoints sont fermement décidés à mériter cette bénédiction.

Malcolmson, au volant de la voiture qui les transportait sa femme et lui vers le village de Dorset, dit :

— Un penny, chérie ?
— Est-il la peine de le demander ? Marilyn rit, mais très doucement.
— Non, je ne le crois pas, en effet.
— Je pensais à ceci : des millions de couples sont partis un jour aussi confiants que nous... et cependant ils ont échoué. Pourtant, je ne comprends pas qu'on puisse échouer... si l'on envisage les choses comme elles doivent être envisagées.
— Continuez, vous m'intéressez. J'ai d'ailleurs à peu près la même opinion.
Elle inclina pensivement la tête.

— Il devrait venir à l'esprit de tous ceux qui se marient, Gerry, qu'aimer ne suffit pas, il importe de garder intact cet amour. Et cela est impossible sans l'effort des deux parties. Je vais vous paraître horriblement terre-à-terre et peu romanesque, ajouta-t-elle dans un sourire, mais je crois que c'est la vérité. Comprenez-vous ce que j'entends ?

— Certainement, ma chérie. Comme vous avez raison. J'ai toujours eu l'impression que les unions tournent mal principalement parce que — exprimons-nous ainsi — notre mariage est une affaire

appartenant à deux associés, n'est-ce pas ? Ses yeux brillèrent, elle murmura :

— Avec la possibilité d'en augmenter le nombre, Gerry.

Il eut un petit rire.
— J'espérais que vous alliez le dire, chérie. Cela renforce mes arguments. Les associés doivent travailler pour le bien de l'affaire et non pour leur propre bien : ainsi les chances d'échec, si elles ne sont pas complètement éliminées, sont cependant considérablement réduites.

— Nous prenons vous et moi un bon départ, constata-t-elle doucement. Nous nous efforcerons de faire prospérer notre affaire.
— De tout notre cœur...
— Alors, choisissons pour devise : « un pour tous, tous pour un », quel que soit le nombre des associés. Si nous gardons cette idée à l'esprit, je suis convaincue que nous ne ferons pas faillite.

— C'est aussi mon sentiment. Après un silence, Marilyn remarqua :

— Vous êtes bien tranquille, Gerry ?
— Je réfléchissais.

— A quoi ?
— J'ai une femme exquise, je voudrais la prendre dans mes bras et lui dire tout le bien que je pense d'elle.

— Pfiu ! Que fait donc votre imagination, n'y a-t-il pas une quantité d'endroits paisibles où arrêter la voiture ?

La lune de miel touchait à sa fin. Marilyn était allongée sur la plage de la crique sablonneuse où elle avait l'habitude de passer la plus grande partie de ses journées.

Ils emportaient leur lunch et leur thé,

nageaient, exploraient les petits étangs dans les rochers et paraissaient au soleil.

— Penses-tu qu'une quinzaine ainsi te plairait, chérie ?

Marilyn qui reposait près de Gerald dans le plus élégant des maillots de bain, ouvrit des grands yeux, réfléchit et murmura, un soupçon de sourire effleurant ses lèvres :

— Peut-être.
Cependant, ce jour-là, Marilyn était servile. Gerald était allé chercher le courrier à l'auberge. Au bout d'une demi-heure, il revint et se laissa tomber sur le sable, près de sa femme.

— Y a-t-il quelque chose de passionnant ?

— Deux lettres pour toi, une de Nell, l'autre de ton notaire.

Cette dernière ne causa aucune inquiétude à la jeune femme. Elle avait vu Stower avant de partir et lui avait confirmé la perte de son argent. Elle avait répliqué calmement qu'elle s'y attendait et que cela ne l'empêcherait pas de dormir, ne fût-ce qu'une seule nuit. Le vieux notaire, tout en désapprouvant cette indifférence, avait précisé que le règlement de l'héritage s'était montré plus avantageux qu'il ne l'espérait et qu'il ferait prochainement parvenir à l'heureuse bénéficiaire, une liste des titres.

— Ils s'élèvent à environ dix mille livres, miss Fennimore, moins mes honoraires qui sont minimes. La fortune de votre oncle est investie dans des titres qui rapportent de bons intérêts et je ne puis rien vous conseiller de plus sage que de les garder. Toutefois, je vous remettrai une liste complète et vous déciderez.

— C'est très simple, petite associée ! Je suis la cheville ouvrière de notre association, en ce qui concerne l'argent, nous partagerons le mien avec équité.

— Alors, nous partagerons mes dividendes.
— Pas le moins du monde. Ils sont à toi, tu en feras ce que tu voudras.

— Mais si je désire acheter quelque chose qui profite au ménage, j'en aurai bien le droit.

Il grimaça un sourire :
— Tu as gagné.
— O. K.

— O. K. Après m'avoir donné une cigarette, tu ouvriras la lettre de Stower, je suis installée si confortablement que je ne veux pas bouger, tu me diras si tu crois que mes titres sont sûrs,

Ceci donna pleine satisfaction à Marilyn. L'argent versé pour la pièce était définitivement perdu. Elle n'en entendrait plus parler. Elle pouvait donc se sentir en sécurité. Gerald examinerait la liste de titres et lui dirait ce qu'il convenait de faire.

— Vous serez sans doute heureux d'apprendre, M. Malcolmson, que votre petite femme vaut environ dix mille livres.

— Pour moi, ma chérie, elle vaut dix millions de livres et plus encore. Mais je suis ravi que tu aies une fortune personnelle. Toutefois, ne t'imagines pas que tu vas l'utiliser pour le ménage.

Elle plissa son joli front.
— Qu'est-ce que cela signifie exactement ?

— C'est très simple, petite associée ! Je suis la cheville ouvrière de notre association, en ce qui concerne l'argent, nous partagerons le mien avec équité.

— Alors, nous partagerons mes dividendes.
— Pas le moins du monde. Ils sont à toi, tu en feras ce que tu voudras.

— Mais si je désire acheter quelque chose qui profite au ménage, j'en aurai bien le droit.

Il grimaça un sourire :
— Tu as gagné.
— O. K.

— O. K. Après m'avoir donné une cigarette, tu ouvriras la lettre de Stower, je suis installée si confortablement que je ne veux pas bouger, tu me diras si tu crois que mes titres sont sûrs,



Comme maman...

votre fillette sera fière de porter ce ravissant pyjama avec mules assorties

Impressions fleuries sur beau coton noir, orange ou turquoise.

TAILLES FILLETES :	8 ans	10 ans	12 ans
	11.90	12.90	13.90
TAILLES GIRLS :	13 ans	15 ans	17 ans
	14.90	15.90	16.90

POUR DAMES : tailles 38 à 46, **19⁹⁰**
En vente à notre rayon lingerie



ABRICOTIERS

Quelques milliers en tige et mi-tige. Grand choix en

POMMIERS et POIRIERS

(pour cordon). — TROËNES, THUYAS pour haies vives. — Tout assortiment de plantes d'ornement et pour avenues.

DIRREN FRÈRES

Parcs et jardins
MARTIGNY — Tél. 026 / 6 16 17

A vendre d'occasion
2 cuisinières

électriques en bon état.
S'adresser au bureau du journal sous R. 4385.

A louer

studio

chambre, cuisine, salle de bains.
Ø 026 / 6 00 59.

Les belles occasions

Garage valaisan, Kaspar Frères

SION — Ø 027 / 2 12 71

A VENDRE :

- 1 VW 1953, en parfait état, moteur neuf, couleur verte et garantie Fr. 2800.—
- 1 Opel - Car-A-Van 1956, état de neuf, couleur gris-beige, galerie Fr. 4500.—
- 1 Fiat 1100, 1958, état de neuf, couleur grise et toit bleu, garantie Fr. 4400.—
- 1 Pick-Up Taunus 12 M, complètement révisé et peinture neuve Fr. 4400.—
- 1 Simca-Matic 1957, couleur grise, en parfait état et garantie Fr. 4500.—

A VENDRE

Remorque pour bétail, très bon état, bas prix.
Voiture Goliath, 1956, bon état général, moteur neuf.
Renault Dauphine, 1957, état général très bon.
Austin A 55, Cambridge, très bon état général.
Jaguar Mark VII, état impeccable et soignée.
Jeep Willys-Overland, milit., avec carrosserie mét. fermée et bâche origine.
Citroën 2 CV, 1957 et 1959, impeccables.
Dyna-Panhard, grand luxe, mod. 1959, état de neuf.
D. S. 19, 1957, état impeccable.
Citroën 11 légère, mod. 1947 à 1956, à partir de Fr. 1200.—

GARAGE MODERNE, SION Ø 027 / 2 17 30

Voici une manière saine et agréable de maigrir !

Dans une nouvelle collection de recettes qui vient d'être terminée, vous trouverez les différentes manières de préparer selon votre goût le gel de froment entier du Dr Koussa. Avec ces recettes c'est un joie de suivre cette cure qui ne dure que 7 jours et vous constaterez avec satisfaction que vous avez perdu plusieurs kilos.

N'imposez pas à votre corps de trop rudes épreuves avec des cures énergiques, mais préparez plutôt le gel de froment entier du Dr Koussa ; ainsi vous lui donnerez une nourriture complète et l'aidez à se débarrasser de tous les déchets qui l'engorgent et de l'eau superflue que contiennent les tissus.

Le gel de froment entier du Dr Koussa est un produit naturel puisque le froment entier est préparé pour fournir au corps toutes ses substances nutritives.

Les nouvelles recettes et le paquet pour la cure de 7 jours ainsi que le paquet pour la cure complémentaire de 3-4 jours sont en vente chez

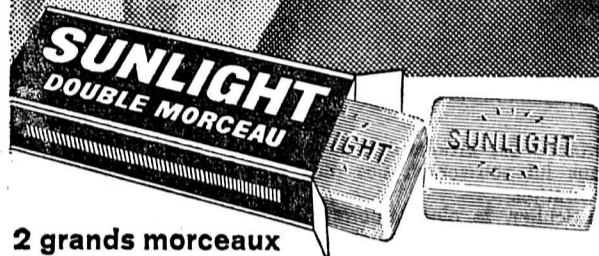
Crettex, Droguerie, Martigny
J. Lugon-Lugon, Produits diététiques, Martigny-Ville
Jean Schmid, Droguerie, Martigny-Bourg.

Amis lecteurs!

qui appréciez votre journal, faites-le lire à vos amis!

Propre...
et frais comme une rose!

Comme il se sent frais, plein d'allant et dynamique!... grâce au double morceau SUNLIGHT, un savon pur, que l'on aime du premier coup!



2 grands morceaux
1 pour la salle de bain
1 pour la cuisine

seulement 90 cts

le savon de toilette qui rafraîchit!

A vendre

1 calorifère à mazout

« ESKIMO », type 41, en parfait état.

S'adresser au Salon de la Gare, Saxon, Ø 026 / 6 23 52.

Grâce aux annonces, de meilleurs achats!

LE CARDAGE

de vos tricots usagés est toujours économique. Emploi : couvre-pieds et literie. Chacun reçoit sa laine.

Renseignements et prix par l'usine
Alexandre Kohler, Vevey, Ø 021 / 5 17 10

On demande pour tout de suite ou époque à convenir

VENDEUSE

et
JEUNE HOMME
pour courses et divers travaux.

Faire offres avec livret scolaire à la direction des Magasins Gonset S. A., Martigny.

Il déchira l'enveloppe et après avoir parcouru la lettre, déclara :

— Je le crois. Ton oncle semble avoir été un homme avisé.

— La plupart des avarès le sont...
— Il y a quelques titres excellents... Mon Dieu!

Il fut sur pied aussi vite qu'un lièvre surpris dans un taillis. Marilyn reconnut la peur qui venait de s'emparer d'elle. Gerald fixait le papier qu'il tenait en mains comme s'il était totalement incapable de croire ce qu'il y lisait.

Brusquement, elle vit les mots au sommet de la page, des mots qui lui parurent haut de plusieurs pouces.

« Les actions Newcastle Iron et Steel Company Ltd furent vendues, selon vos instructions. Elles ont été payées 2007 livres 10 shillings. Nous avons remis un chèque de 2000 livres à Hedley Newcome pour participation aux frais de la pièce de M. Gerald Malcolmson et nous vous créditions de 7 livres et 10 shillings.

— Oh! Gerry, je ne voulais pas que tu saches!

Ce fut la petite note désespérée dans la voix de Marilyn qui rompit le charme qui immobilisait Gerald, ébahi par ce qu'il venait de lire. Cette révélation l'aveuglait. Puis il prit Marilyn dans ses bras et la serra tendrement contre lui.

— Ma chérie! Oh! ma chérie.

Les mots empreints d'une infinie tristesse avaient néanmoins la douceur d'une caresse.

— As-tu vraiment fait cela pour moi?
— Oh! Gerry (elle cacha sa tête sur

l'épaule du bien-aimé) et murmura : es-tu fâché?

En guise de réponse, il lui releva la tête. Il y avait des larmes dans les yeux bleus qui le contemplaient. Il sourit comme seul un homme peut sourire lorsqu'il voit la réalisation de tout ce qu'il a désiré.

— Fâché, mon trésor! Je n'ai pas mérité un pareil amour et je demeure confondu devant ta générosité.

Elle sourit à travers ses larmes.

— Je t'aimais tant, Gerry. Je ne pouvais pas supporter de te voir malheureux. Tu ne sauras jamais à quel point j'ai été ravie lorsque j'ai su que j'avais le pouvoir de faire représenter ta pièce. J'ai vu ta joie et j'étais largement récompensée. Quand j'ai eu la certitude que l'argent était perdu, je ne m'en suis pas souciée. Seule ta déception m'a peinée. Mais, après nos fiançailles, tu m'as dit que le fait de m'avoir effaçait le reste, et j'ai été de nouveau heureuse. Je ne voulais pas que tu saches pour ne pas t'attrister avec l'idée que j'avais perdu de l'argent pour toi. Cependant, je suis contente maintenant que tu l'aies appris, parce qu'il n'y aura plus de secret entre nous.

Il continuait à la regarder avec adoration.

— Je ne sais que dire, mon amour.

Elle se sentit soudain la force de le taquiner.

— Que voulais-tu dire?

— Tout ce que tu signifias pour moi, tout ce que tu signifieras toujours. Et, mon enfant bien-aimée, les mots me font défaut.

De doux bras se nouèrent autour du cou de Malcolmson.

— Pour les chercher, chéri? Ne connais-tu pas des moyens plus tendres, murmura-t-elle...

— Gerry, tu parais avoir oublié une chose importante.

— Vraiment?

— Naturellement, tu ne sembles pas te rendre compte que si je n'avais pas perdu cet argent dans ta pièce, nous ne nous serions jamais mariés.

— Qu'oses-tu prétendre?

— La vérité.

Marilyn s'assit sur le sable.

— M. Malcolmson, prêtez-moi une oreille attentive. Si je n'avais pas mis cet argent dans votre pièce, elle n'aurait pas été représentée. L'aurait-elle été... je parle de possibilités raisonnables?

— O. K. Je t'accorde ce point.

— Si elle n'avait pas été montée, vous ne seriez pas parti en tournée, et nous ne nous serions pas écrit, n'est-ce pas?

— Je ne le pense pas.

— Tu ne serais pas allé à Brighton.

— Madame, vous avez toujours raison.

— Nous y sommes, s'écria-t-elle triomphalement. Si tu n'étais pas allé à Brighton, tu n'aurais pas eu ton accident. Si tu n'avais pas eu ton accident, je ne serais pas venue te voir, tu ne te serais pas déclaré aussi rapidement. Donc, si je n'avais pas mis mon argent dans ta pièce, je ne serais pas Mrs Gerald Malcolmson. A moins que...

A cela, il n'y avait naturellement qu'une seule réponse...

FIN

A vendre

motoculteur Grunder

d'occasion, avec timon-siège, roues à pneus, fraises.
Willy Chappot, Charrat, Ø 026 / 6 33 33.

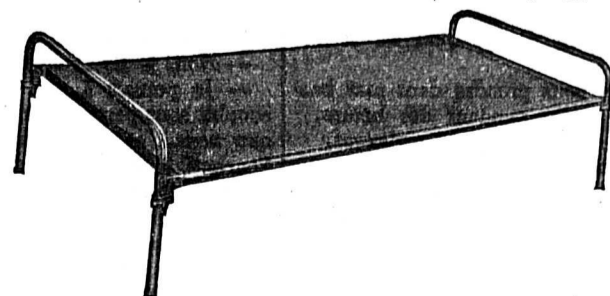
Tous les mercredis :

BOUDINS

Boucheries MUDRY, Martigny

rue du Collège — avenue de la Gare
Tél 026 / 6 10 73 - Service à domicile

Pour chalets et maisons de campagne



Lits en tubes d'acier pour saisonniers ou cantines, avec protège et matelas piqué laine. total Fr. 98.—

Matelas à ressorts (bonne exécution sortant de nos ateliers) net Fr. 95.—

Double couch métal, Mod. B net Fr. 120.—

Idem avec coin réglable, Mod. B net Fr. 150.—

Protège-matelas non rembourré net Fr. 9.50

Meubles Gertschen - Martigny-Ville

Téléphone 026 / 6 17 94

SPECTACLES

Cinéma Etoile Martigny

Lundi 5 et mardi 6. De l'action, du suspense, des aventures dramatiques dans la brousse du Kenya : **AU SUD DE MOMBASA**, avec Cornel Wilde, Donna Reed, Leo Genn et avec la participation d'Eddie Calvert, l'homme à la trompette d'or. Dans la jungle mystérieuse, un réseau d'intrigues dont l'effet de surprise reste insoupçonné jusqu'à la fin. En technicolor.

Dès mercredi 7, Gina Lollobrigida, plus dynamique que jamais, dans un des films les plus divertissants de la saison : **ANNA DE BROOKLYN**, avec Vittorio de Sica, Dale Robertson et Amedeo Nazzari. Un film franchement gai, plein de trouvailles ravissantes, avec des personnages pittoresques, cocasses ou attendrissants. Vous en serez fous... d'Anna de Brooklyn. Cinémascope, technicolor.

Ce soir :

« L'Auberge du sixième bonheur », au Corso

Exceptionnellement et vu l'importance du spectacle c'est dès ce soir lundi déjà que la Direction du Corso a la fierté de vous présenter une superproduction sans précédent : **L'AUBERGE DU SIXIÈME BONHEUR**,

CINÉMA CORSO

Exceptionnellement, vu l'importance du programme, dès ce soir lundi déjà, en grande première à 20 h. 30

UNE SUPERPRODUCTION SANS PRÉCÉDENT ! INGRID BERGMAN ET CURD JURGENS

dans

L'AUBERGE DU SIXIÈME BONHEUR

3 heures de spectacle incomparable — Prix des places : 2.—, 2.50, 3.—, 3.50 — Location 6 16 22
C'est de ce film qu'a été tirée la célèbre « Marche des Gosses »

avec la prestigieuse Ingrid Bergman dans le rôle de Gladys Aylward, une femme qui, au milieu de la Chine déchirée, réalisa des miracles par son courage, son humilité, malgré le déchaînement des forces du mal. Réalisé en cinémascope et en couleurs avec également Curd Jurgens et Robert Donat. Trois heures de spectacle incomparable.

Attention ! Film principal au début de la séance, soyez à l'heure s. v. p. Réservez d'avance au 6 16 22. Allez dès ce soir au Corso applaudir ce film merveilleux.

La consommation de viande ne cesse d'augmenter

L'an dernier, la consommation de viande était de 52,1 kilos par tête de population, chiffre le plus élevé depuis 1911. Mais cette quantité sera encore dépassée cette année. D'après le secrétariat des paysans suisses, la consommation de viande a dépassé, au premier trimestre de cette année, de 2,2 % celle de la période correspondante de 1958, alors qu'elle était de 11,2 % plus élevée au deuxième trimestre.

Résultat d'exploitation des CFF en août

Les CFF ont transporté, en août 1959, 18,4 millions de voyageurs, c'est-à-dire 200 000 voyageurs de plus qu'en août 1958. Les recettes ont augmenté de 400 000 fr. et atteint 35,6 millions de francs. Le trafic des marchandises a atteint 2,22 millions de tonnes ; par rapport au tonnage du même mois de l'année dernière, l'augmentation est de 130 000 tonnes. Les recettes, 44,1 millions de francs, ont été supérieures d'un million de francs à celles d'août 1958.

7.61154
7.61155

CINÉMA ÉTOILE
MARTIGNY

Lundi 5 et mardi 6

Action... Aventures...
Suspense...

AU SUD DE MOMBASA

avec Cornel WILDE, Donna REED et Leo GENN
Passionnant jusqu'à la fin • En technicolor

Dès mercredi 7 : Un film gai... divertissant...
Gina LOLLOBRIGIDA, plus dynamique que jamais, et
Vittorio DE SICA dans

ANNA DE BROOKLYN

Vous en serez tous fous !!! Cinémascope - Technicolor

NOUVELLES DIVERSES

Le record des banquets

C'est le 22 septembre de cette année qu'est tombé le quarante-neuvième anniversaire du plus grand banquet de l'Histoire. En effet, le 22 septembre 1910, le président Emile Loubet conviait les maires de France à des agapes hors série. Elles eurent lieu sous d'immenses tentes installées dans le jardin des Tuileries. Si 25 000 invitations furent lancées, le nombre des convives se réduisit heureusement à 22 995 dont le président lui-même. Organisé comme une opération militaire, ce banquet comporta une débauche de chiffres dont nous n'oserions pas donner le décompte.

Essayons cependant d'en avoir un aperçu. Un mois à l'avance, il fallut réunir modestement 125 000 assiettes, 105 000 couteaux et fourchettes, 15 000 plats, 35 000 salières et 700 pots de moutarde. Les cure-dents ne furent pas oubliés. Il y en eut 2000 paquets. Grâce à 10 kilomètres de nappes, on installa le couvert sur 7 kilomètres de tables. L'Histoire ne nous dit pas à quoi servir les 3 kilomètres de nappes en excédent. Le matin du 22 septembre, 2150 maîtres d'hôtel, 400 cuisiniers, 100 employés de vestiaires étaient à leur poste. Le menu gargantuesque comportait 400 saumons, 2500 litres de mayonnaise, trois tonnes de filet de bœuf (500 bêtes), 2500 canards, 3500 faisans et 2500 poulets. Le plateau des fromages était garni de 1500 camemberts. Enfin 40 000 petits fours, 2800 corbeilles de fruits et 1400 bombes glacées constituaient le dessert. Ne parlons ni des fleurs, ni du pain, ni des fournitures diverses.

Après ou pendant un tel repas, la soif devait être grande, d'autant plus grande que le président avait recommandé de « forcer sur les vins ». Il y en eut 44 000 bouteilles. On raconte que les 9000 bouteilles d'eau minérales, acheminées par précaution sur les Tuileries, restèrent intactes. Cependant le repas ne dura que 1 heure 25 minutes et tous les plats furent servis à point.

A vendre

très beaux arbres fruitiers

pommiers : GOLDEN, GRAVENSTEIN, JOH-NATAN, Franc-Roseau, etc.

poiriers : William, Louise-Bonne, Précoce-de-Trévaux, etc.

abricotiers couronnés de 0.80 à 1.70.

J'exécute tous travaux de plantations. Devis sur demande.

Bernard Neury, Saxon, tél. 026 / 6 21 83.

Automobilistes, camionneurs !
Notre

Atelier électro-mécanique

est à votre disposition pour tous travaux de réparations et de revisions de l'équipement électrique. Outillage moderne. Pièces détachées. — Batteries, phares, etc.



Jean-Pierre Balma.

Garage Balma S. A.
MARTIGNY-VILLE
Tél. 026 / 6 12 94

DOCTEUR
Michel CLOSUIT

Spécialiste FMH
Médecine interne
MARTIGNY

de retour

Jeune fille de restaurateur

cherche place

pour le service dans café-restaurant ou hôtel pour se perfectionner dans la langue française, de préférence à VERBIER.

Offres à Maria Lehmann, Unterstrasse 9, Goldach (St-Gall), ☎ 071 / 4 32 95.

Employée
de bureau

3 ans d'école de commerce, cherche place dans un hôtel pour saison d'hiver. Région Verbier.
Ecrire sous chiffre P 20993 S à Publicitas, Sion.

JEUNE FILLE

parlant français et allemand cherche place chez dentiste ou médecin comme demoiselle de réception.
Ecrire sous chiffre P 12060 à Publicitas, Sion.

A vendre

plantons
de fraisiers

de 2 ans de plantation, Madame Moutot, sélectionnés, Fr. 5.— le cent.

☎ 026 / 6 22 78.

Propriété

A vendre pour cause maladie propriété d'un hectare, arborisée en poiriers et abricotiers.

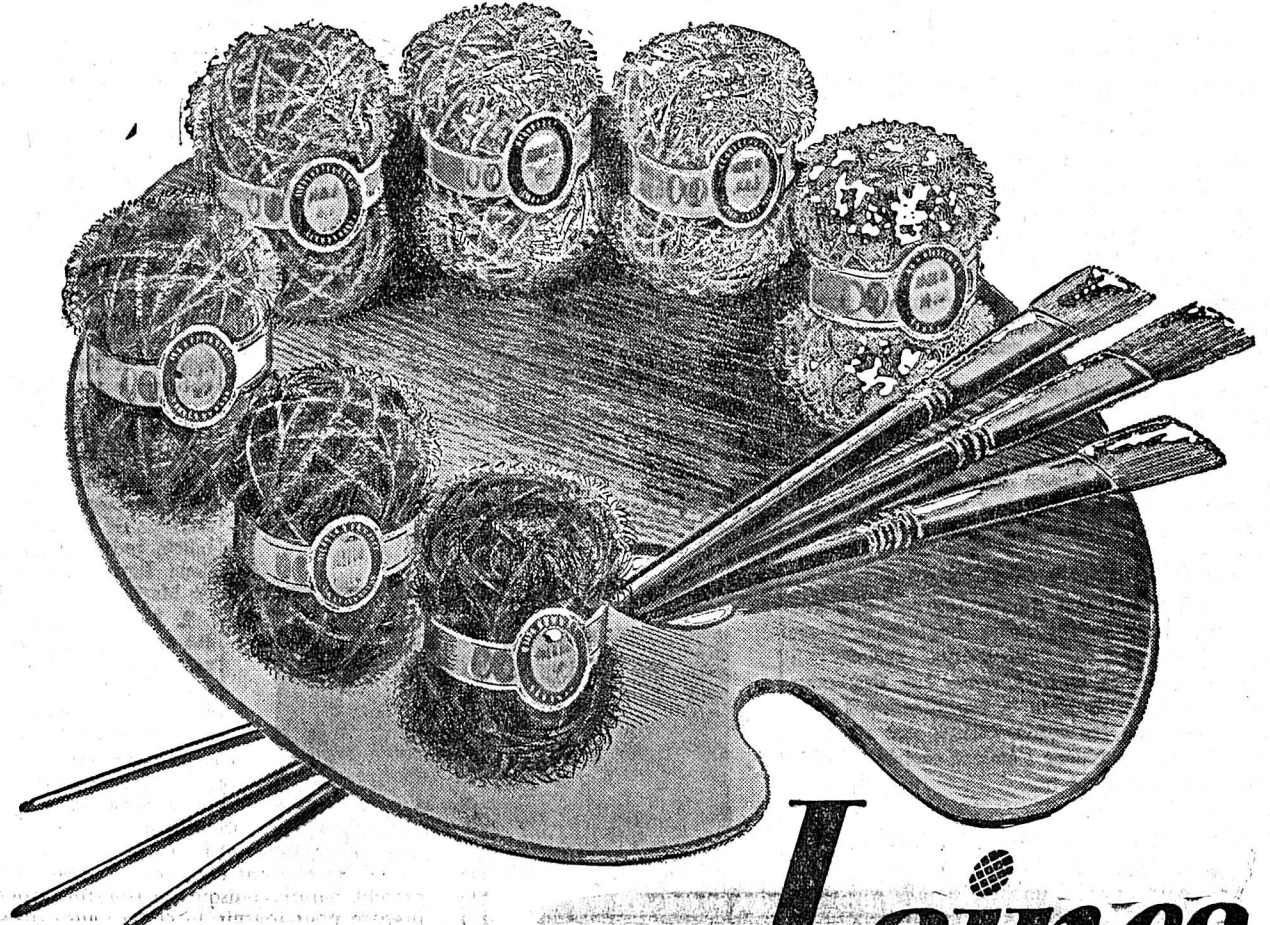
Ecrire sous chiffre P 53-2 S à Publicitas, Sion.

A vendre

AGRIA

(6 CV) avec marche arrière. Accessoires : faucheuse, fraise, remorque. Le tout utilisé 30 heures.

S'adresser à Michel Carruzo, Garage de la Poste, Leytron.

Laines
à l'enseigne de la Nouveauté

Laine chaussettes

décatie. Une jolie qualité renforcée, en quatre coloris. L'écheveau de 50 g. **-.95**

Laine layette « BEB 150 »

décatie, 5 fils. Six beaux coloris pastel et blanc. L'écheveau de 50 g. **145**

Laine sport « Zéphir »

pour le beau pullover. 4 fils. L'écheveau de 50 g. **145**

Laine câblée « Marlène »

2x3 fils. Spéciale pour pullover. 14 coloris. **175**

Laine Sport-Mousse

gonflante, 3 fils. Pour vos pullovers fantaisie. En pelote de 50 g. **150**

« Vitessa »

laine à tricotage rapide. L'écheveau de 50 g. **155**

Notre rayon tient toujours un assortiment complet de laines de marque HEC et Schaffhouse.

UNE NOUVEAUTÉ
« Moorland Fleck »

3 fils, laine douce spécialement destinée aux tricots pour enfants. Pelote de 50 g. **225**

Laine Shetland type et Mohair

mêlées. Une qualité très douce. Pelote de 50 g. **230**

Laine Mohair

grattée. Article réclame. En pelote de 40 g. **295**

Mohair « 1001 »

grattée, très belle qualité. En pelote de 40 g. **370**

Laine « Célesta »

bouclée. Qualité douce et moelleuse. Pelote de 50 g. **340**

Dans le cadre de notre

« ACTION LAINE »

nous vous invitons à participer au

GRAND
CONCOURS

de l'industrie lainière suisse doté de plus de 17.000 fr. de prix.

Renseignements et bulletin de participation au rayon de laines.

Grandes vitrines spéciales et décoration originale au rayon

PRIMLANA

NOTRE EXCLUSIVITE

4 qualités - 4 atouts

PRIMLANA N° 1

laine spéciale pour la bonne chaussette, résistante et chaude. Renforcée grilons. L'écheveau roulé de 50 g. **175**

PRIMLANA N° 2

layette. Spécialement douce et souple. 5 fils, pure laine décatie. Ne feutre pas. L'écheveau roulé de 50 g. **195**

PRIMLANA N° 3

sport. Qualité merveilleuse, 4 fils, pure laine imprégnée de migasol. L'écheveau roulé de 50 g. **195**

PRIMLANA N° 4

câblée. Douille mais serrée. 2x4 fils, pure laine, pour cardigans, pulls, gilets, etc. L'écheveau roulé de 50 g. **195**



MARTIGNY

Nouveau succès russe

Lancement d'une station scientifique interplanétaire

La radio de Moscou a annoncé qu'une troisième fusée cosmique a été lancée avec succès hier dimanche 4 octobre. Son dernier étage ayant à bord une station scientifique automatique interplanétaire, a été placé sur un orbite passant près de la Lune et assurant à l'engin le survol de la Lune à une distance de 10.000 km. de cette dernière. Le poids du dernier étage sans carburant est de 1553 kg. L'orbite parcourue par l'engin permettra de l'observer de la Terre.

Hier soir, l'agence Tass communiquait que la fusée cosmique continuait son vol vers la Lune et qu'à 18 heures (heure de Moscou) elle était éloignée de 145.000 km. de la Terre et se trouvait au-dessus de l'Océan Atlantique. La station automatique interplanétaire s'étant approchée de la Lune au moment exactement calculé, à la distance minima prévue, contournera la Lune du côté de sa face invisible, et ensuite retournera en direction de la Terre. Durant la séance de transmission radio de deux heures effectuée aujourd'hui, tous les appareils du bord ont fonctionné normalement.

A bord de la station se trouvent des appareils pour l'étude de l'espace cosmique, ainsi qu'un système de climatisation. L'équipement scientifique et radio de la station est alimenté par des batteries solaires et des sources chimiques d'électricité. Le poids de la

station est de 278,5 kg.. A bord de la station scientifique automatique sont placés des émetteurs radio. Les émissions auront lieu quotidiennement durant deux à quatre heures suivant un programme d'observation pré-établi. Les appareils de la station automatique sont télécommandés à partir d'un centre de coordination se trouvant sur la Terre. La première émission de la station interplanétaire soviétique a été captée à Moscou hier à 13 heures au moment où la fusée se trouvait au-dessus de l'Océan Indien. Elle se trouvait à ce moment à quelque 108.000 km. de la Terre.

Des hommes dans la lune en 1960

Le journal « New York Sunday News » publie une nouvelle de Washington selon laquelle l'URSS envisage déjà d'envoyer des hommes dans la Lune l'an prochain, et qui reviendront sur Terre. Dans ce but, les Russes utiliseront une technique d'envoi nouvelle que les experts et savants américains ne connaissent pas encore. Cette nouvelle se base sur des données émanant de l'aviation militaire américaine. A l'aide des résultats des nouvelles expériences, les plans soviétiques pour conquérir l'espace sont avancés de 8 à 20 ans. Pendant la période qui s'étendra de 1960 à 1965, des engins ayant des êtres humains à bord atteindront la Lune, puis on tentera d'atteindre la planète Mars.

Arrestation d'un ancien député français

Il voulait commettre un attentat à la bombe

Trois Français, dont un ancien député d'extrême-droite, ont été arrêtés samedi à la frontière belge, alors qu'ils transportaient une bombe au plastique dans leur voiture. Ils ont déclaré qu'ils avaient l'intention de commettre un attentat contre un chef « fellagha » algérien résidant en Belgique.

Ils ont refusé au cours de leur interrogatoire, auquel a procédé le juge d'instruction du Tournai (Belgique), de relever l'identité de la personnalité du F.L.N. qu'ils voulaient assassiner.

Les policiers belges qui ont arrêté les trois Français dans la localité frontalière de Bleharies ont alerté, dans la nuit de samedi à dimanche, les autorités françaises. Celles-ci ont procédé immédiatement à une perquisition au domicile de l'ancien député poujadiste, à Etampes, au sud-ouest de Paris. Les policiers français y ont découvert des armes, des munitions et des documents.

Les pickpockets et l'éclipse...

Des pickpockets ont sévi durant 160 secondes aux îles Canaries. Ils ont profité de la demi-obscurité de l'éclipse du soleil et de l'intérêt que portaient à celle-ci des milliers de curieux venus aux îles, pour subtiliser, de-ci de-là, montres et portefeuilles. L'obscurité était telle que les automobilistes ont dû allumer leurs phares. Les chiens s'étaient cachés sous les lits et les oiseaux s'étaient tu.

Drame dans une carrière de marbre

Trois ouvriers sont morts ensevelis sous une masse de terre et de pierres, dont un bloc de 300 quintaux, détachée de la montagne dans une carrière de marbre aux environs de Gènes. Quatre autres ouvriers ont réussi à s'échapper à temps. L'un d'eux a vu la masse se détacher et a tenté, en vain, d'avertir ses camarades.

Ce n'est qu'après plusieurs heures d'efforts que les corps horriblement mutilés des trois ouvriers ont été dégagés.

La grève des dockers américains coûte 20 millions de dollars par jour

Tous les ports de la côte est des Etats-Unis, du Maine au Texas, sont paralysés depuis hier par la grève des dockers. 270 navires, dont 157 pour New York seulement, sont immobilisés à quai, et l'on estime que cette immobilisation coûtera au moins vingt millions de dollars chaque jour.

Les répercussions de cette grève sur le plan économique sont immenses. En effet, les importations d'acier, accrues en raison de la grève des métallurgistes, sont complètement arrêtées ainsi que les exportations de céréales, qui s'élevaient à plus de dix millions de boisseaux par semaine. La vie économique de la plupart des grands ports va se trouver paralysée car de nombreuses compagnies envisagent de dérouter leurs navires.

Un seul survivant : le capitaine

Sept membres de l'équipage d'un petit bâtiment ont péri noyés au cours d'une tempête en mer Noire.

Seul le capitaine a pu être sauvé de la mort, après avoir dérivé durant quatre jours et quatre nuits, agrippé à une planche.

Le bâtiment victime du naufrage se rendait de Samsun à Zonguuldak avec à son bord un chargement de troncs d'arbres.

En trois lignes

— Le ministre de la défense de la Chine nationaliste annonce que les batteries communistes ont tiré samedi 116 obus contre l'île de Quemoy.

— Un tribunal irakien a condamné à mort trois personnes accusées d'avoir assassiné un cafetier de Kirkouk.

— Quinze personnes ont péri à la suite de violents orages qui se sont abattus à la fin de la semaine sur la région de Derna, dans l'est de la Cyrénaïque.

— Trois personnes sont mortes, quatorze autres blessées, et deux mille sont sans abri à la suite de quatre incendies qui ont éclaté hier à Hong-Kong.

— Khrouchtchev a quitté Pékin, hier, après avoir assisté aux festivités données à l'occasion du 10^e anniversaire de la révolution chinoise.

— Neuf personnes ont été tuées et 200.000 habitants du Bengale sont sans abri à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région.

— Le budget français est établi en nouveaux francs. Il totalise près de 60 milliards. Une publication économique américaine complimente les artisans du redressement financier de la France.

— On a découvert cette année, en Yougoslavie, de nouveaux gisements de charbon, pétrole, plomb, fer, zinc, etc. On compte produire 1.200.000 tonnes de pétrole en 1961.

Deux poids et deux mesures pour les usagers indigènes de nos chemins de fer privés !

On nous écrit :

Un communiqué des chemins de fer Martigny-Châtellard et Martigny-Orsières vient d'informer le public que, en exécution de l'arrêté du 5 juin 1959, les autorités fédérales ont octroyé le droit au billet pour indigènes aux habitants de certaines communes et l'ont retiré à d'autres, en particulier à ceux de Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Vernayaz, etc.

Cette discrimination est justifiée, paraît-il, par le fait qu'il ne s'agit pas là de communes de montagne.

Or, puisqu'il en est ainsi, comment nous expliquerait-on que les habitants des villes de Brigue et Viège bénéficieraient comme par le passé des tarifs indigènes sur les chemins de fer du Haut-Valais, la Furka-Oberalp et le Viège-Zermatt-Gonergrat ?

Mieux encore, l'application du nouvel arrêté réduira ces tarifs de façon appréciable. A titre d'exemple, signalons que le prix du billet indigène aller-retour Brigue-Friesch ne coûte, dès le 1^{er} octobre, que 3 fr. 20 contre 4 fr. 60 auparavant ; Munster-Brigue 6 fr. 20 au lieu de 8 fr. 80 ; Munster-Andermatt 6 fr. 20 au lieu de 9 fr. 10. Sur la ligne Viège-Zermatt, les tarifs ont subi également une diminution. Le billet Viège-Zermatt coûtera aux indigènes 6 fr. 20 au lieu de 9 fr. 30, celui de Brigue-Gonergrat 15 fr. 60 contre 18 fr. 80.

Pourrait-on nous dire la justification d'une pareille différence de traitement ?

Nos renseignements

Sitôt connue, cette nouvelle n'a pas manqué de nous surprendre, et nous avons aussitôt entrepris une enquête auprès des compagnies et des communes intéressées (ou lésées) par les nouvelles dispositions tarifaires.

Nous devons apprendre successivement que la direction des Chemins de fer Martigny-Châtellard et Martigny-Orsières, puis les communes de Martigny-Ville, Bourg et Vernayaz avaient effectué des démarches officielles à Berne, Office fédéral des transports, pour obtenir le maintien des anciens tarifs indigènes.

A l'appui de leur demande collective, les communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg ont fait valoir des arguments de valeur, tels que ceux-ci :

1. Dans la concession aux deux entreprises, il avait été expressément stipulé en 1910 que les habitants des districts de Martigny et d'Entremont avaient droit aux billets indigènes. Rien de plus naturel, le réseau des deux lignes empruntant le territoire des communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

2. Les administrations de ces deux communes ont été appelées, à différentes reprises, à participer à l'assainissement des deux compagnies. Martigny-Ville a versé 95 830 fr. au Martigny-Orsières et 76 000 fr. au Martigny-Châtellard. De son côté, Martigny-Bourg a versé 49 750 fr. au Martigny-Orsières.

3. De nombreux ouvriers de la Ville et du Bourg se rendent dans les vallées d'Entremont et de Bagnes pour travailler sur les chantiers hydro-électriques et privés.

Vu ce qui précède, nos deux administrations communales pouvaient espérer que leur réclamation soit retenue. A quelques détails près, la commune de Vernayaz fit valoir des arguments tout aussi valables. Quant à la direction des compagnies MO et MC — qui avait déjà réagi contre les nouveaux tarifs par une lettre du 29 juillet à l'Office fédéral des transports — elle attirait l'attention de l'autorité sur certaines anomalies dans la nouvelle réglementation et sur la résistance que celle-ci rencontrerait.

La réponse de Berne

Le Département des postes et chemins de fer, par M. le conseiller fédéral Wahlen, répondait en date du 23 septembre aux communes de Martigny-Ville et Bourg. Voici les principaux passages de cette réponse :

Nous nous permettons de vous rappeler que, dans son Message du 20 janvier 1959, le Conseil fédéral expose notamment :

« L'alignement des tarifs pour indigènes devra profiter à la « population indigène des régions de montagne ». Ces termes permettront de ne pas appliquer ces tarifs à la population d'une région de plaine économiquement avantagée où la ligne a son point de départ.

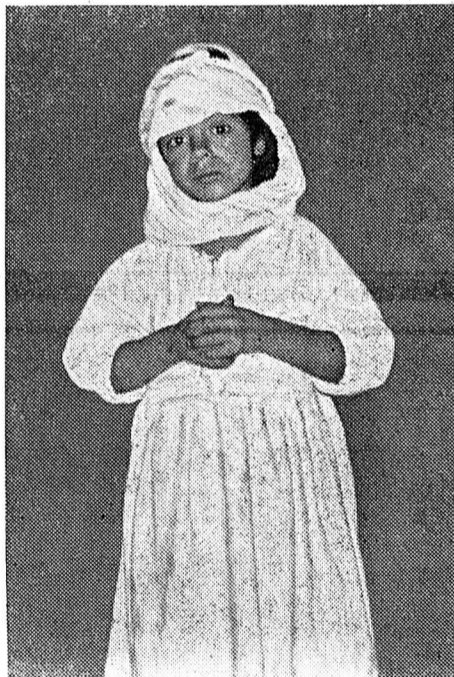
L'atroce bilan du typhon « Vera »

3668 morts, 1628 disparus, tel est, selon le dernier communiqué officiel, le nombre des victimes du typhon « Vera » au Japon, a annoncé l'agence Jiji. 317 036 familles sont sans abri, 29 540 maisons ont été totalement détruites, et 187 980 habitations sont encore inondées.

Un camion broyé à un passage à niveau : 20 morts

Vingt personnes ont été tuées et quinze autres grièvement blessées dans un accident survenu hier matin à un passage à niveau non gardé, à proximité de Dabrowska, à environ trente kilomètres au sud de Varsovie.

Un camion transportant des ouvriers a été pris en écharpe par le train express Zakopane-Varsovie. Le choc a été d'une telle violence que le camion a été littéralement broyé. Des corps ont été entraînés sur plus de 400 mètres.



La Croix-Rouge suisse demande d'urgence des couvertures et vêtements chauds pour 125 000 enfants algériens vivant dans le plus grand dénuement depuis qu'ils ont été contraints d'abandonner leurs villages.

TOUR D'HORIZON

A quand la paix ?

On constate qu'au manque de souplesse du FLN la France oppose une rigidité accrue. Quoi que les deux parties soient d'accord quant au fond, c'est-à-dire sur le principe de l'autodétermination de l'Algérie, proclamé par le général de Gaulle, la conversation ne s'engage pas, sous prétexte que le FLN est un mouvement rebelle et que le soi-disant gouvernement algérien ne représente pas la population de ce pays.

Les choses se passent comme dans un jeu de cache-cache : chaque fois qu'une réponse est donnée, il n'y a personne pour la recevoir. Le fait est que le FLN — bien qu'ignoré officiellement — est le seul à pouvoir mettre fin à la guerre. Ne fera-t-il pas un pas de plus dans l'intérêt du pays, car si les peuples demeurent, les hommes, eux, ne font que passer.

La lutte pourrait donc durer encore, quoique cela ne paraisse pas probable, parce que de part et d'autre on semble en avoir assez ! Faudrait-il peut-être connaître l'avis de ceux qui se battent pour une liberté qu'on leur promet ; mais ça, c'est une autre histoire !

Tout se ressemble en ce moment : partout, des dialogues de sourds ; c'est comme entre l'Est et l'Ouest ou dans les conférences

pour la prohibition des bombes... Ce serait beaucoup mieux, certes, si le monde politique n'avait pas d'arrière-pensées...

M. Bourguiba, qui passe pour un réaliste, s'offre en médiateur et donne des conseils aux uns et aux autres. A Paris, on lui prête des ambitions ! Le roi du Maroc, plus prudent, ne s'est pas trop engagé, quoi qu'il n'ait pas caché sa sympathie à la cause de ses frères de race.

Si, en France, la politique du général de Gaulle jouit d'une large popularité, malgré les opposants d'extrême-gauche et d'extrême-droite, à Alger, par contre, les ultras ne se consolent pas d'avoir misé sur la docilité du chef, dont le libéralisme les inquiète. Ils tentent un nouvel assaut — parlementaire cette fois — pour renverser le gouvernement. On n'a pas l'impression qu'ils aient beaucoup de chance.

Cette question algérienne donne lieu à des commentaires abondants et variés dans la presse française. « Témoin chrétien » écrit, entre autres :

« Si les partisans du tout ou rien étaient forts, la paix serait compromise ; mais un Bidault peut-il encore faire le printemps ? Et les ultras peuvent-ils trouver dans la con-

joncture présente des raisons de soulever l'opinion ? Celle-ci veut la paix et c'est la paix qu'elle applaudit lorsqu'elle acclame de Gaulle. »

Oui, mais en attendant que le FLN soit mis hors de combat ou qu'il fasse tardivement le geste que M. Bourguiba lui conseillait, il risque d'y avoir encore beaucoup de victimes. Et cette constatation s'impose, qui diminue singulièrement la valeur de la thèse de l'indépendance, c'est qu'il n'y a pas de pires ennemis pour les Algériens que ceux de leurs frères dont l'avis diffère du leur.

Fusées partout

Une seconde fusée vient d'être lancée, annonce Moscou. Cette fois, il s'agit d'un satellite lunaire. Nouvelle coïncidence : le voyage de M. K. à Pékin.

D'autre part, la presse italienne évoque des pourparlers seraient en cours entre Rome et Washington pour établir en Italie une base de lancement de satellites.

Décidément, si après ça le monde terrestre ne fait pas la paix en précision d'une riposte martienne ou vénusienne, la science aura perdu tout sens ! Alphonse Mex.

Ce qu'il importe surtout de rendre moins coûteux, ce sont les voyages des montagnards qui se rendent dans la plaine ; le but de cette mesure est de rapprocher les régions écartées des centres économiques.

L'arrêté lui aussi précise, à l'alinéa 2 de l'article 3, que c'est pour la population indigène DES RÉGIONS DE MONTAGNE que les prix de transport sont calculés d'après les taxes applicables aux CFF et les distances effectives.

Ainsi que vous le savez, ces facilités de transport essentiellement nouvelles font partie d'une série de mesures particulières prises pour améliorer la situation économique et sociale de la population de la montagne. Or, cet objectif — qu'ont voulu assigner tous les confédérés, unanimes comme rarement — ne sera atteint que si ces mesures particulières sont vraiment réservées exclusivement aux populations de montagne désavantagées.

... Dès lors, nous avons décidé, par notre Règlement I du 16 septembre 1959, que vos communes — pas plus d'ailleurs que Vernayaz, Monthey, Sierre, Montreux, Palézieux, Romont — ne figureraient sur la liste de celles dont les habitants ont droit aux billets d'indigènes.

Au cas où, contre toute attente, vous estimeriez ne pas pouvoir vous rallier à notre manière de voir, il sera loisible au canton du Valais d'interjeter le recours au Conseil fédéral, prévu à l'article 8 de l'arrêté en cause, sitôt que celui-ci, l'Ordonnance I et le Règlement I seront entrés en vigueur, savoir dès le 1^{er} octobre 1959.

Il s'agit d'une réponse claire et nette en ce qui concerne les compagnies citées. En revanche, on ne parle pas des avantages accordés aux gens de Brigue et Viège par exemple qui, eux, bénéficieront d'une réduction sur l'ancien tarif.

En vertu de quoi ? Nous nous sommes laissés dire que ce droit de nos amis haut-valaisans au tarif d'indigènes leur permettrait d'obtenir les mêmes avantages sur le Loetcheberg ! Car ils doivent se rendre souventes fois à Berne !

Des recours

Continuant notre enquête sur les suites qui seront données à cette affaire, nous avons appris que les communes de Martigny et Monthey déposeraient (si ce n'est déjà fait) un recours en bonne et due forme contre ces nouvelles dispositions. Elles comptent certainement sur l'esprit d'équité de l'Autorité pour que leur demande soit agréée.

Notons en passant que les Compagnies de chemins de fer privés, en l'occurrence, ont dû s'aligner purement et simplement sur les CFF avec les mêmes séries d'abonnements. Leur avis ne fut pas plus demandé qu'on ne s'inquiéta des répercussions que pouvaient entraîner pour certaines régions l'arrêté du 5 juin.

En attendant la suite qui sera donnée à toute la question, voici combien payaient et paieront désormais les habitants de Martigny pour se rendre dans les vallées du Trient, d'Entremont et de Bagnes :

Aller-retour	nouveaux	anc.
Martigny-Châtellard	8.60	5.70
Martigny-Salvan	2.80	2.30
Martigny-Orsières	4.80	3.80
Martigny-Le Châble	4.80	3.80

F. Dt.

Cours du change

5 octobre 1959	Billets de banque	
	Achat	Vente
France	—,85	—,89
Angleterre	11,95	12,20
Etats-Unis	4,30 ½	4,32 ¾
Canada	4,50	4,55
Allemagne	102,—	104,50
Belgique	8,45	8,65
Hollande	113,—	115,—
Espagne	6,85	7,15
Italie	—,67 ½	—,70 ½
Autriche	16,55	16,85

Cours communiqués par la Banque suisse d'Epargne et de Crédit

MONTHEY

En Allemagne : inauguration d'une place « Ville de Monthey »

La place jusqu'ici sans nom qui s'étend autour du monument de Uhland, près de la gare de la ville allemande de Tubinge, a été officiellement baptisée samedi soir « place de la ville de Monthey », en présence de M. Heger, chancelier au consulat général de Suisse à Stuttgart, et d'une délégation de la commune valaisanne.

Les localités de Tubinge et de Monthey se sont étroitement liées depuis cinq ans déjà.

Le vice-président de Monthey, M. Georges Kaestli, a déclaré lors de la cérémonie que l'amitié entre la ville allemande et la ville suisse est un symbole de l'idéal de l'Europe unie.

Fully

DÉCÈS. — Demain mardi aura lieu l'ensevelissement de M. Maurice Reuse, décédé après une longue maladie à l'âge de 39 ans seulement.

Le défunt, qui laisse une épouse et deux enfants dans le chagrin, était originaire d'Orsières et habitait le village de Mazembroz où il était fort connu et estimé.

L'AIDE FAMILIALE EST LA. — Dans une précédente chronique, nous avons annoncé la constitution d'une association des Amis de l'aide familiale. Immédiatement entré en fonction, le comité de cette association a procédé aux démarches nécessaires pour l'engagement d'une aide familiale qui est entrée en fonction le 1^{er} octobre. Mlle Gisèle Studer, de Saint-Léonard, a déjà travaillé pendant deux ans aux Breuleux (JB).

Toutes les familles qui désirent soit faire partie de l'association, soit bénéficier des services de Mlle Studer, pourront s'adresser à Mme Carlien Perret-Bender, responsable générale, ou aux responsables de villages dont la liste a figuré dans notre précédent article.